CANADIAN CENTRE FOR OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY

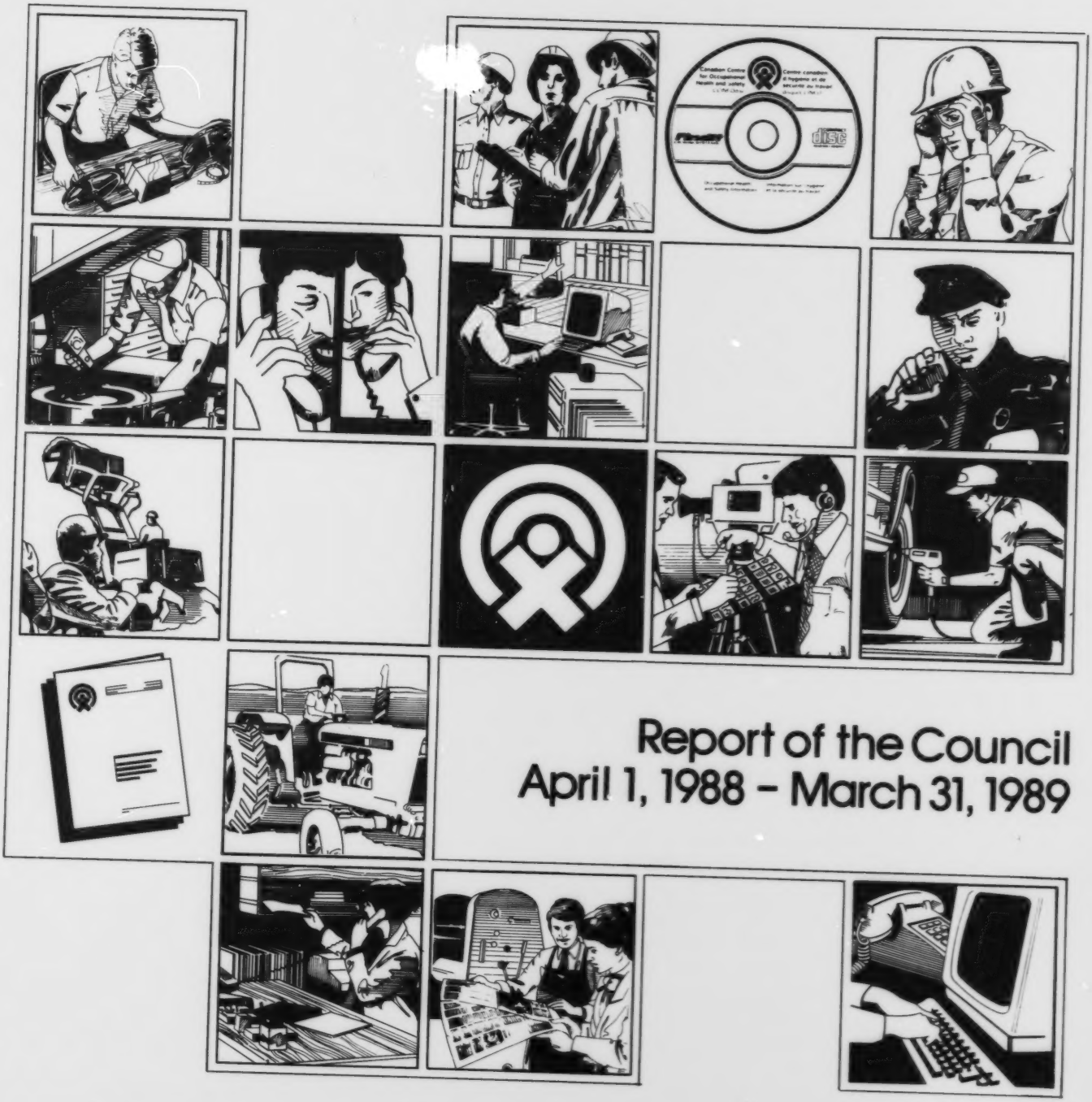

Report of the Council
April 1, 1988 – March 31, 1989

90-00281/

The Canadian Centre for Occupational Health and Safety

CCOHS is a public corporation created by the Parliament of Canada in 1978 with the passing of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act (S.C., 1977 - 1978, c.29).

As set out in the Act:

> 5. (1) The objects of the Centre are
> (a) to promote health and safety in the workplace in Canada and the physical and mental health of working people in Canada;
> (b) to facilitate
> (i) consultation and cooperation among federal, provincial and territorial jurisdictions, and
> (ii) participation by labour and management
> in the establishment and maintenance of high standards of occupational health and safety appropriate to the Canadian situation;
> (c) to assist in the development and maintenance of policies and programs aimed at the reduction or elimination of occupational hazards; and
> (d) to serve as a national centre for statistics and other information relating to occupational health and safety.

CCOHS is governed by a Council of Governors appointed by the Governor in Council. They are the Chairman, 12 Governors nominated by and representing the provinces and territories, 4 representing the Government of Canada, 11 representing labour, and 11 representing employers. The Province of Quebec is represented by an Official Observer. The Council provides strategic policy direction, sets priorities and reviews progress. A 9-member tripartite Executive Board is chaired by the President and Chief Executive Officer who supervises a staff that includes occupational and health and safety professionals, scientists, information specialists and support personnel.

CCOHS meets the objects set out in the Act with a service of information, facilitation and advice. The information service includes: responding to inquiries; publications; an online electronic service (CCINFOline) connecting users to the CCOHS' computer in Hamilton and a CD-ROM (compact disc) service (CCINFOdisc) updated quarterly containing material safety data sheets of trade name chemicals together with other chemical and general health and safety data bases and videotex presentations. CCOHS users come from labour, management, government, health and safety organizations, media, educational institutions and professionals. Through workshops focussed on issues, CCOHS facilitates stakeholders to define and enlarge common ground for improvement of workplace safety and health. Council has approved guidelines within which CCOHS may facilitate the standards process.

CCOHS Report of the Council
April 1, 1988 - March 31, 1989

Contents

Organizational Chart		2
Letter of Transmittal		3
I	Introduction	4
II	Council of Governors	6
III	Facilitation	8
IV	CCOHS Teamwork: Organized to Deliver	10
V	1988-89 In Review: Commitments and Performance	11
	Electronic Information: CCINFO	13
	Publications	23
	Inquiries Service	26
	Visitors	31
	Facilitation of Workshops	31
VI	Auditor's Report	34

CCOHS Organizational Chart

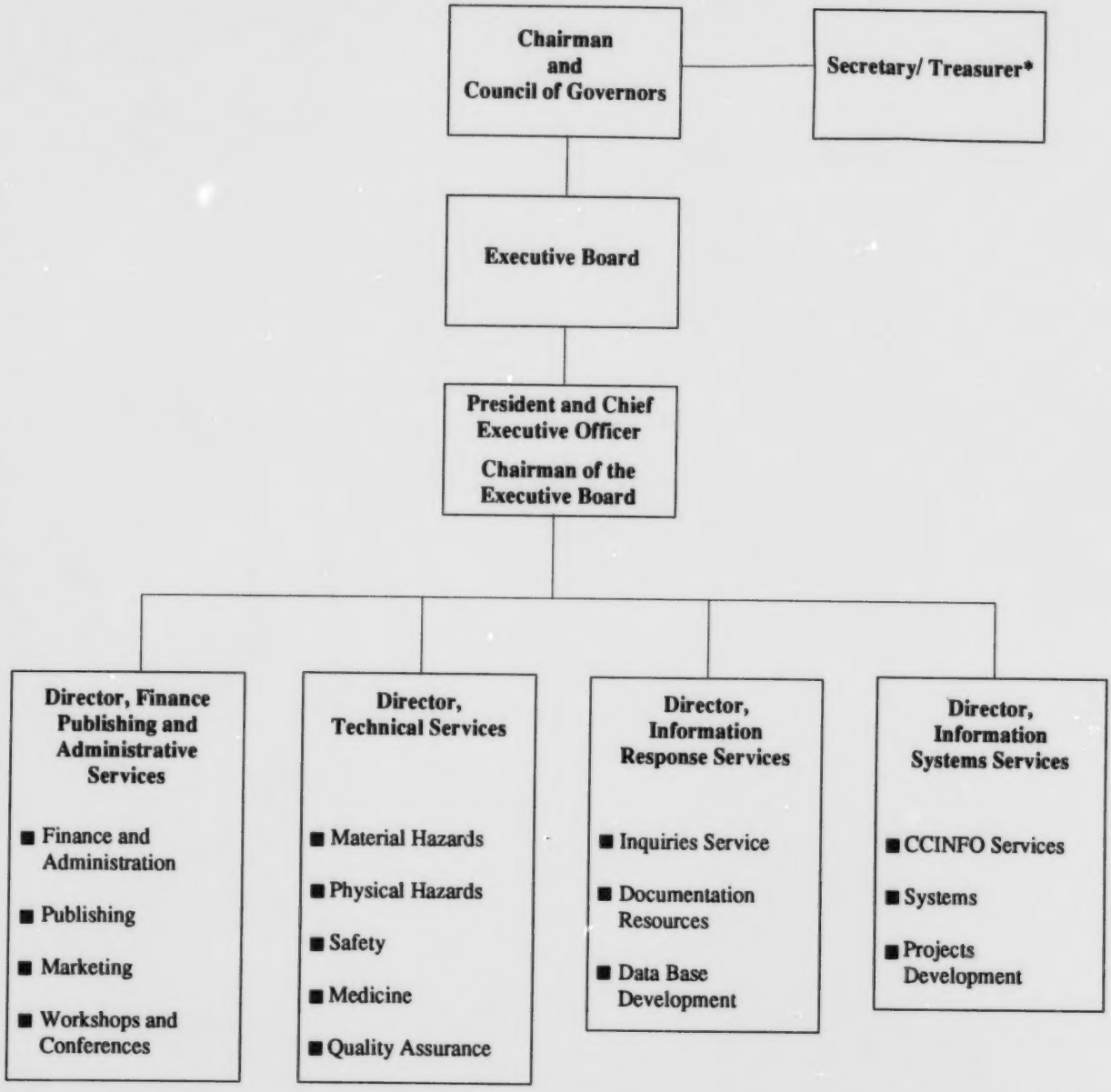

*Positions Combined: Secretary/Treasurer and Director, Finance, Publishing and Administration.

Verna Ledger
Acting Chairman
Council of Governors

Gordon Atherley
President and Chief Executive Officer, Chairman of the Executive Board

Kash Manchuk
Secretary/Treasurer and Director, Finance, Publishing and Administration

Bill Louch
Director, Technical Services

Wendy Newman
Director, Information Response Services

P.K. Abeytunga
Director, Information Systems Services

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

250 Main St. E/250 rue Main est
Hamilton Ontario
Canada
L8N 1H6
(416) 572-2981
Telex No 061-8532

1989 07 15

The Honourable Jean Corbeil PC MP
Minister of Labour
House of Commons
Ottawa Ontario
K1A 0A6

Dear Mr Corbeil

In accordance with the provisions of Section 21(1) of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act (S.C., 1977 - 78, c. 29), I have the honour to present on behalf of the Council of Governors a report on the activities of the Centre for the twelve months ended March 31, 1989.

The report of the Auditor General of Canada, made pursuant to Section 20 of the Act and incorporating the financial statement of the Centre, is included in this report.

Respectfully submitted

Harvey Moyer
Acting Chairman
Council of Governors

I Introduction

Mandate - The Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) was created by an Act of Parliament in 1978. It is mandated to promote the fundamental right of Canadians to a healthy and safe working environment, but without regulatory jurisdiction. It does so by providing information to its client which, under the Act, is the working people of Canada.

Legal status - CCOHS is a corporation under Schedule B of the Financial Administration Act. It reports to Parliament through the Minister of Labour.

Commitment to Parliament - CCOHS' commitment to Parliament is laid out in the Estimates of the Government of Canada. This Annual Report of the Council of Governors reviews the undertakings made in the Main Estimates, Part III for 1988-89, and reports CCOHS' performance.

Occupational health and safety today - The Minister of Labour, the Honourable Jean Corbeil, paid tribute in the House of Commons to victims of workplace accidents on April 28, 1989. The following are excerpts:

> In 1987, the last full year for which data is available, 894 Canadians died at work and 25 million person-days were lost due to work accidents and occupational injuries or diseases. I am sure, Mr Speaker, that nobody can remain indifferent to that data. We must all strive to work together to ensure a safe working environment for all Canadians.
>
> Any loss of life is unacceptable not only to the victim's loved ones but also to society. Work accidents entail direct and indirect costs of about 17.5 billion dollars a year. It is a very heavy burden on this nation.
>
> Today as a society we are greatly concerned with our environment and its impact on public health. In the same way, we must be aware of our working environment. We must ensure that our economic progress and growth are not at the expense of our workers' lives and health.
>
> The federal Government is always looking out for new regulatory approaches that would enable it, in cooperation with its partners, to make the workplace safer for workers.
>
> Much remains to be done, but there is a glimmer of hope on the horizon. In the last ten years, the work accident rate has gone from one worker in eight to one in ten, an average reduction of 17 per cent. This improvement is modest but encouraging.

Council of Governors - As the year ended, Council had good reason to be proud of the achievements of CCOHS. Information, which it had again and again confirmed as the priority, was solidly recognized as the leading strategy in occupational health

and safety. And CCOHS information was widely recognized for its quality and its credibility. The technological developments Council had launched as the only way to economically and efficiently serve virtually unlimited demand had resulted in the world-leading CCINFOdisc. User participation in these developments had resulted in invaluable cooperation and collaboration; CCOHS received at no charge an immense source of information. Facilitation, which Council had only a short time before set in motion, was becoming accepted as a means for uncovering common ground; the first regional workshop had just been held and the next was planned. Council's facilitation role in the standards process was about to begin; the topic had been chosen and a work plan was being drafted. As it had year after year, demand for service had virtually doubled and been well served.

Council had been concerned lest cost recovery efforts act as a barrier to access to occupational health and safety information. But with the quick growth of CCINFOdisc subscriptions, Council had accepted that some reasonable part of the CCOHS budget could be realized without jeopardizing Council principles.

Council little realized that a challenge of a magnitude not to be even imagined was about to be cast. On April 28, Gordon Atherley was informed by the Minister of Labour that government funding for CCOHS would be reduced by an additional $500,000 in 1989-90, by half in 1990-91 and to $0 April 1, 1991. The Minister recognized the value of CCOHS and said he wanted it to continue; he requested a plan for alternate sources of funding.

II Council of Governors

Acting Chairman: Verna Ledger

Nominees of Federal Departments and Agencies

Herman Hansen
Assistant Deputy Minister Operations
Labour Canada

Peter Higgins
Director General
Environmental Protection
Conservation and Protection
Environment Canada

Nominees of Labour Organizations

David Bennett
National Representative
Health and Safety
Canadian Labour Congress

Robert Bouchard
Directeur du service de la santé et sécurité au travail
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Margaret Day
Health and Safety Officer
Manitoba Government Employees' Association

Linda Jolley
Director of Occupational Health and Safety
Ontario Federation of Labour

Colin Lambert
National Director
Health and Safety
Canadian Union of Public Employees

Verna Ledger
Director of Safety and Health
IWA-Canada

Wayne Maddick
Health and Safety Officer
Public Service Alliance of Canada

Richard Martin
Executive Vice President
Canadian Labour Congress

Timothy McCarthy
President
New Brunswick Federation of Labour

Serge Trudel
Représentant, hygiène et sécurité
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Nominees of Provincial and Territorial Governments

Madeleine Delaney-LeBlanc
Chairperson
New Brunswick Occupational Health & Safety Commission

Claude Heywood
Assistant Deputy Minister
Labour Relations
BC Ministry of Labour & Consumer Services

Arthur MacDonald
Chairman
PEI Workers' Compensation Board

Jack Noonan
Executive Director
Occupational Health and Safety Division
Nova Scotia Department of Labour

Robert Robinson
Director, Safety Division
Safety & Public Services
Government of Northwest Territories

William Rozel
Executive Director
Health and Safety Audit Division
Alberta Occupational Health and Safety

Nominees of Employer Associations

Donald Brazier
Railway Association of Canada

Albert Cecutti
Mining Association of Canada

Joan Dawe
Canadian Hospital Association

Yves-Georges Dumont
Conseil du patronat du Québec

Kenneth Edie
Canadian Federation of Agriculture

Robert Gallivan
Canadian Chemical Producers' Association

William Mathieson
Business Council of British Columbia

Harvey Moyer
Canadian Manufacturers' Association

Grant Murray
Information Technology Association of Canada

Official Observer

Louis Berlinguet
Directeur-général
Institut de recherche en santé et en sécurité du travail

COMMITTEE MEMBERS

Executive Board

Chairman:	Gordon Atherley
Employers:	Kenneth Edie Robert Gallivan Harvey Moyer
Labour:	David Bennett Margaret Day Richard Martin
Government:	Peter Higgins Jack Noonan William Rozel

Information Policy Committee

Chairman:	Margaret Day
Employers:	Albert Cecutti Grant Murray
Labour:	Robert Bouchard
Government:	Madeleine Delaney-LeBlanc Claude Heywood

Audit Committee

Chairman:	Chairman of Council
Employers:	Donald Brazier Robert Gallivan (alt)
Labour:	Wayne Maddick Serge Trudel (alt)
Government:	Herman Hansen

III Facilitation

The Honourable Martin O'Connell was appointed Chairman of the Council of Governors on 1984 01 27 for a 5-year term which expired on 1989 01 27.

He joined CCOHS with years of practical political experience, including service as a Cabinet Minister in the Labour portfolio, and as Principal Secretary to the Prime Minister. His academic achievements included a doctorate and research in political science. He brought to the chairmanship a warm personality, an insightful intelligence, an extraordinary energy, and the support of a courageous and charming woman, his wife, Helen.

He entered a situation in which CCOHS was still developing. A situation in which there existed a degree of frustration among the stakeholders represented on Council, despite growing support among the clients for the various elements of the CCOHS information service.

He began by carefully reviewing the situation. He studied the statute, listened to the opinions of the stakeholders, checked with the communities across Canada, and talked with staff. He sized up the CCOHS situation. It was doing what it should be doing. But it had to do more of, and with, what it was doing if the frustrations were to be addressed and relieved. He saw Council as a political body needing political know-how in its leadership. Political know-how would not only help address frustrations, but also activate the opportunity he saw in the statute.

He focussed on one of the objects of CCOHS as stipulated in Section 5(1)(b) which is:

> to facilitate
> (i) consultation and cooperation among federal, provincial and territorial jurisdictions and
> (ii) participation by labour and management
> in the establishment and maintenance of high standards of occupational health and safety appropriate to the Canadian situation.

He understood how the statute in its very phrases recognized multiplicities of interests and jurisdictions.

He saw that the particular section of the statute should not be read in the way that some commentators did: as a mandate for CCOHS to set national standards in occupational health and safety. Instead he read it as "facilitation"--making it easier for the stakeholders. He recognized the real political opportunity.

Facilitation could address what was a particular danger for CCOHS in the Canadian situation. CCOHS is valued and welcomed for the assistance it gives to the stakeholders, but liable to rejection and opposition if it seeks to direct or prescribe courses of action. Facilitation and information are service and

assistance; prescribing national standards, intrusion on jurisdiction. Whereas other countries' national institutes might direct and prescribe, no such thing was appropriate or acceptable for CCOHS.

Facilitation begins with the understanding that stakeholders come to their participation in Council not only with different interests, but also with different constraints and traditions of operation. Government officials needed always to be cautious of the implication of Council's decisions for policies of the governments they served; so government governors would opt for a relatively passive form of participation. Governors nominated by employers did not see themselves as representatives of a coherently orchestrated caucus; so employer governors would act as individuals. Labour defined its way from the very start; so labour governors would caucus regularly and firmly articulate a cohesive point of view.

Facilitation encourages respect and understanding of the differences, and holds as a principle that each stakeholder can only be candid with the others when there exists the necessary level of comfort. And the comfort does not attain the necessary level until the respect for differences reaches the required degree.

Facilitation is a process that actively seeks candid discussion and assists the convergence of opinion upon a common judgement, but with respect for and acknowledgement of differences. Facilitation itself needs the facilitation of trustworthy, intelligible, and relevant information--the very skill of CCOHS staff.

Facilitation is not a means for identifying policies that attract maximum support merely because they do not seriously offend any particular interest. Nor does it necessarily create a unanimous opinion; it encourages acknowledgement of and respect for differences. Nor is it a process which rejects an idea because it violates conventional thinking. Nor is it a passive process. As Stan O'Shea, a participant in the Edmonton statistics workshop, challenged, it promises momentum:

> The time has come to move forward. Let us all then sit and reason together. Let us reach a consensus on occupational health and safety statistics. Let us identify what we need, and why we need it, and how we can get it. Let us at this first regional workshop generate such momentum that when the recommendations from Moncton and Hamilton are amalgamated with those from Edmonton our governments will respond and we will put in place a national Canadian system.
>
> This is not an easy task. There will be many bumps in the road. Ladies and gentlemen let us, together, take the next step down that road and do so with confidence. The beneficiaries of our endeavours are the workers of Canada. Fewer occupational injuries, fewer occupational diseases--a worthy goal.

The momentum is reflected by the movements of opinion which the participants in facilitation acknowledge, frequently and spontaneously; in the surprise of the discovery that the common ground is more extensive than anyone believed; in the pleasure of candidly discussing for the first time important issues nonconfrontationally.

The power of facilitation rests in its being a political process that builds teamwork in the singular environments of tripartism and bipartism in Canadian occupational health and safety.

Through facilitation, what Martin O'Connell, the Council, and CCOHS as a team achieved were good, warm working relations with shared respect--the organizational equivalent of a good family atmosphere. And Council discussions--which not only got beyond frustrations, but also brought Council to a fuller sense of itself and its potential in the broad scheme of Canadian occupational health and safety, as well as the governance of CCOHS. And workshops--the locus of facilitation in which all comers work out positions on difficult issues that they come to own and promote and diffuse throughout Canadian society. And the standards process--which CCOHS is to facilitate with respect for jurisdictional sovereignty, and for stakeholder interest, constraints, and needs--a process that seeks convergence of opinion in a manner that opens pathways for regulatory progress.

IV CCOHS Teamwork: Organized To Deliver

CCOHS provides an integrated service, including responses to inquiries, publications, an electronic information service, and workshops. Its services are demand-driven. Their delivery requires skills in occupational health and safety, computer and information science, facilitation, and administration. They are the products of a work organization that is highly team-oriented.

The work and staff of CCOHS are supervised and directed by the President and Chief Executive Officer. The staff are organized in four Directorates, from which working teams deliver the individual products and services of CCOHS.

Technical Services: Provides scientific and professional support for the analysis and interpretation of scientific information on occupational health and safety.

Information Systems Services: Establishes and operates computerized information services through which information is delivered to CCOHS' clients, and provides the framework for data base building.

Information Response Services: Responds directly to oral or written inquiries from the public, and provides information and documentation support to the work of CCOHS.

Finance, Publishing and Administrative Services: Furnishes secretariat services to the Council and Chairman, Executive Board, and Committees; centralized planning and financial control, management and support services, and other services necessary for the effective operation of CCOHS; designs, prints, and distributes CCOHS' publications; and facilitates and organizes workshops.

V 1988-89 In Review: Commitments and Performance

Overview of Performance

The Main Estimates for 1988-89 highlight three major commitments:

- To increase the delivery of information service by 75 per cent
- To bring the total of organizations connected to the CCOHS computer to 822
- To reach a cumulative total of 1,800 subscribers to CCINFOdisc, with resulting significant cost recovery

CCOHS committed itself to meet increased demand for information cost-effectively with electronics: mission accomplished. 1988-89 saw continuing growth in demand for CCOHS information services. CCOHS increasingly met this demand with publications and the electronic service, the fastest and most cost-effective means of delivering information. The "reusables" strategy of CCOHS has enabled it to respond, with a limited budget, to unlimited information demand from Canadians--as undertaken in the Main Estimates. The reusables strategy means that, through electronic information systems and staff teamwork, quality-assured reusable information, once prepared, is available for re-use in published and electronic form. User feedback guarantees that CCOHS information is "field-tested," the ultimate quality assurance.

But CCOHS does not work alone. It operates within a national and international network of organizations whose members need information. By networking, CCOHS has added to its own information store material from other organizations. And, by networking, CCOHS has also enabled other organizations to republish and distribute CCOHS material. The result has been more high-quality information, made more widely and more conveniently available to working Canadians, at a lower cost than ever before. And that cost is shared.

To compare one year to another and to review the relative cost-effectiveness of its various methods of delivery, CCOHS developed a unit of measurement called the Item of Information Service. This uses a response to an inquiry as the benchmark and weighs other modes of information delivery accordingly. Figure 1 shows that Items of Information Service delivered more than doubled in 1988-89.

Figure 2 shows impressive reductions in the cost per Item of Information Service delivered. CCOHS has been able to provide an increasingly cost-effective service in the face of rising demand. The reusables strategy is a success.

Figure 1

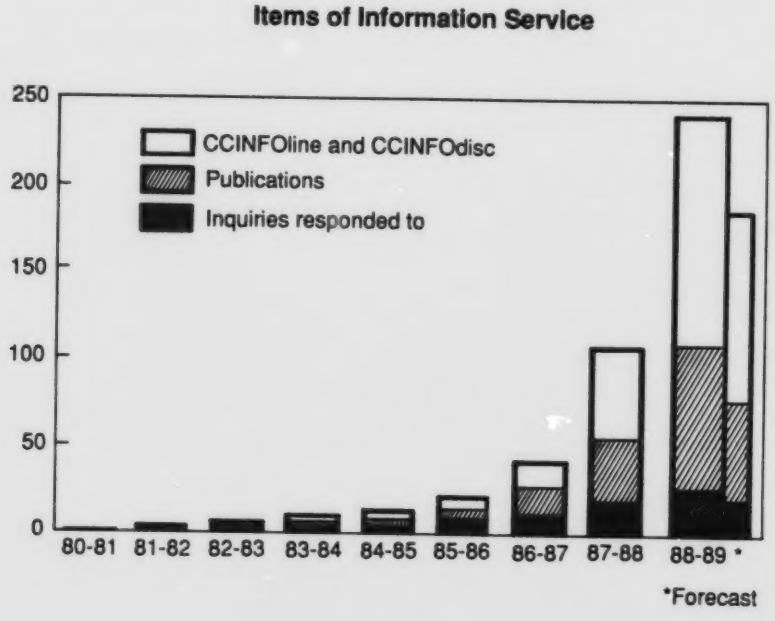

Definition - Information Items of Service:
Information performance is measured by Items of Information Service, which are calculated with the following weighting factors.

One Item of Information Service = 1 response to 1 inquiry
1 single technical publication distributed
10 technical publications distributed
20 SAFETY INFOGRAMS distributed
1000 articles (including Ramazzini)
20 copies of At the Centre distributed
1 per attendee at Workshop
2 attendees at paid presentation
10 articles and supporting papers distributed at presentations
1 access to CCINFO per data base
1/12 CCINFOdiscs distributed
1/5 CCINFOimage distributed
1/5 Video Cassettes distributed

Figure 2

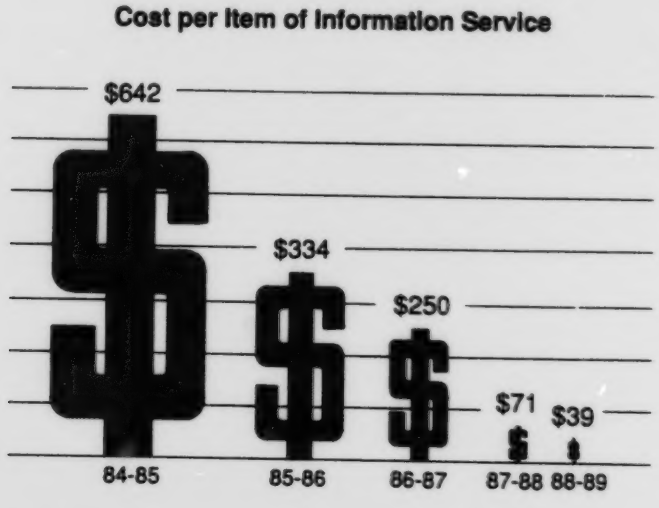

Electronic Information: CCINFO

CCINFO is CCOHS' computerized information service. It provides fast and user-friendly answers to the whole range of occupational health and safety questions. It is available online (CCINFOline) through a telecommunications link to CCOHS' central computer and on CD-ROM (CCINFOdisc) by subscription. A telephone HELPline provides user support. In 1988-89, CCINFO surpassed the commitments in the Main Estimates in both content and accessibility.

The increasing demands on CCOHS' HP3000 computer, arising from the growth of existing data bases and the addition of new data bases, required an upgrade to an HP3000-950. All the work was done without disrupting service to users.

CCINFOdisc

CCINFOdisc is CCOHS' CD-ROM (compact disc, read-only memory) for microcomputers. It includes the CCINFO data bases, publications, and videotex packages in an exciting technology that requires only a microcomputer and a CD-ROM player to access a huge volume of information. It is user-friendly, fast and easy to search.

Because of the volume of chemical information available, CCINFOdisc grew during 1988-89 from two to three discs. Series A1 and A2 contain chemical information; Series B, occupational health and safety information.

The Main Estimates committed CCOHS to increase the number of subscriptions from 872 in 1987-88 to a cumulative total of 1,800 in 1988-89. This commitment corresponds to 6,026 discs shipped. The target was exceeded: 7,480 CCINFOdiscs were shipped during the year. Figure 3 shows CCINFOdiscs shipped compared to CCINFOline connections.

Figure 3

CCINFOdisc and CCINFOline, Cumulative by year

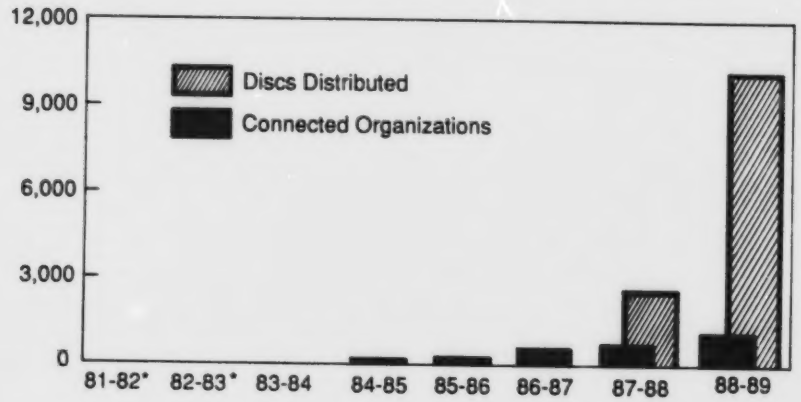

*At the end of January 1984 the restriction on the number of online connections was lifted by Cabinet decision

CCINFOdisc can serve an unlimited number of users without drain of CCOHS resources. As indicated in the Main Estimates, it is an appropriate vehicle for cost recovery, provided that the cost is low enough. CCOHS has no budget for paid advertising. The disc was marketed through At the Centre. Intermediaries shared the cost of spreading the word; organizations paid CCOHS' expenses to demonstrate CCINFOdisc at their conferences and meetings; Canadian and international journals printed references to the disc; visitors came in large and small groups to see CCINFOdisc demonstrated at CCOHS; CD-ROM equipment vendors featured CCINFOdisc in advertisements and conference displays and served as disc distributors, all at no charge.

As a promotional device, CCOHS developed bilingual simulation diskettes for use in ordinary desk-top computers. These demonstrate the capabilities of CCINFOdisc, explain the CCINFOdisc service, and describe CCOHS. The diskettes are loaned to potential subscribers.

By year-end, CCINFOdisc was acknowledged in the technical press as the Canadian success story in CD-ROM.

To achieve more timely and accurate processing, lower cost, and a greater degree of quality control for CCINFOdisc, CCOHS took over the pre-processing of data bases, publications, and videotex information packages. To do this work, a SUN Microsystem was installed.

CCOHS enhanced CCINFOdisc to meet continuing demands and needs. Subscribers can now display and print INFOGRAMs complete with graphics.

CCOHS restructured CCINFOdisc, upgrading it to the new international CD-ROM standard ISO 9660. Users now have faster access to data, and they can use a wider range of equipment and software.

CCINFOline

Demand for CCINFOline, CCOHS' computerized online information system, outstripped projections. Advancements in presentation of information--simple menus, online documentation, helpful sample search techniques--enabled the demand to be met more easily than ever before. Most newcomers to CCINFOline were able to use it with one training. Figure 4 shows the growth of the number of connected organizations, to 1,178, well over the expected 822. Figure 5 shows that users accessed CCINFOline 40,749 times during the year.

Figure 4

Cumulative Number of Connected Organizations

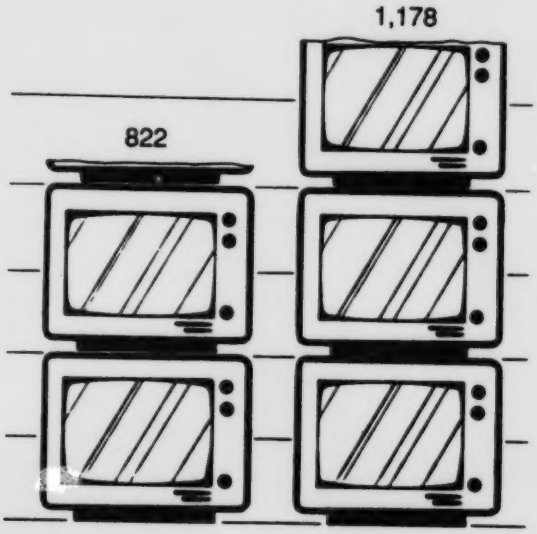

Figure 5

Number of times CCINFOline accessed

Figure 6

Number of Electronic Records Added

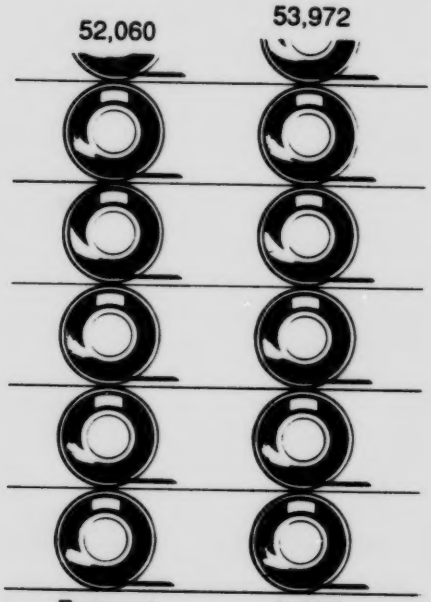

CCINFO Data Bases: A Progress Report

CCINFO provides users with data bases created by CCOHS and a growing list of external organizations. Many CCOHS-created data bases are possible because of contributions of data from organizations recognizing CCINFO as the central Canadian electronic resources in OH&S. As Figure 6 shows, 53,792 new records were added to CCINFO in 1988-89. Record creation exceeded the Main Estimates commitment of 52,060 new records. Not shown in this total is the equally significant work of updating existing records, particularly in such data bases as TRADE NAMES and RESOURCES.

The increasing importance and calibre of the service is evident in the number and variety of other organizations wanting to cooperate with CCOHS in incorporating their information in CCINFO. The organizations and products involved include:

Agriculture Canada - PRIS (Pest Management Research Information System) consisting of six data bases, each in French and English, plus fungicides and fumigants label text

Labour Canada - Collective Bargaining Review

Health & Welfare Canada - Directory of National Pesticide Residue Limits in Foods

Ontario Ministry of the Environment jointly with Michigan Department of Natural Resources - CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System)

International Program on Chemical Safety - Environmental Health Criteria, Health and Safety Guides, International Chemical Safety Cards

Institut national de recherche et de sécurité - (France) INRS-R, a data base on international research, and INRS-B, a bibliographic data base

Organization for Economic Cooperation and Development - EXICHEM

Centre national de l'information chimique (France) - CNIC Chemical Data Sheets

Canadian Electrical Association - Manuals

Ryerson Polytechnical Institute - AIDS SCAN bibliographic data base

Environment Canada - Domestic Substances List

The level of support for this work is demonstrated by organizations willing to contribute financially or provide other assistance towards the development of their products on CCINFO. Some examples are:

General Electric Company (US) - Updating TDG (Transportation of Dangerous Goods data base)

Ministry of the Environment (Ontario) - Mounting of CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System)

Northwest Territories, Department of Justice - Development of South Slavey and Inuktitut versions of videotex packages

Denison Mines Limited - Development of a videotex information package on radiation health and safety for uranium mine workers

Ontario Hospital Association - Development of a videotex information package, "Assessing Clients for Lifts and Transfers"

CCINFO Data Bases

The following summarizes the growth and development of CCINFO data bases during the year:

TRADE NAMES/NOMS DE MARQUE

TRADE NAMES (TN) is a data base of complete-text supplier material safety data sheets (MSDS) for chemical trade name products. Major increases in regulatory requirements, such as the Workplace Hazardous Materials Information System, increased the demand for TN as an information management system for MSDS, a use that meets regulatory requirements and reduces the paper burden.

Chemical producers and suppliers contributing their material safety data sheets more than doubled, from 242 to 545. Updates received for existing collections also increased substantially. To help contributors supply data in electronic form, CCOHS refined the guidelines for supplying MSDSs in electronic form, and streamlined the systems for receipt and entry of electronic data. During the year, 16 organizations contributed 14,095 records in electronic form.

To obtain the help and advice of the suppliers and users of chemicals in the development and promotion of the TRADE NAMES Data Base, a TN Data Base Group was established. Its members include representatives of the Canadian Manufacturers' Association, the Canadian Chemical Producers' Association and CCOHS. It considers current issues affecting the ability of TN to serve the needs of the users.

TRADE NAMES/NOMS DE MARQUE
Records available
CCINFOline

45,793

CHEMINFO/INFOCHIM

CHEMINFO/INFOCHIM provides understandable information on all occupational health and safety aspects of pure chemicals, natural substances, and mixtures which result from industrial processes. CCOHS specialists prepare the records, using publicly available sources.

During the year CCOHS added new categories to each of its records, specifically for regulatory purposes. Producers and users of MSDS found it invaluable, particularly for classification of chemicals for the Workplace Hazardous Materials Information System.

CCOHS designed a system to automate the data entry through standardized codes and phrases, and online menus.

CHEMINFO/INFOCHIM
Records available
CCINFOline

CHEMINFO	879
INFOCHIM	153

RTECS

RTECS is the computerized version of the NIOSH Registry of Toxic Effects of Chemical Substances. It is a compendium of toxicity data extracted from the scientific literature by NIOSH and provided to CCOHS without charge. In mounting RTECS, CCOHS replaced coded data with descriptive words and phrases, making the data base easier to use. CCOHS used the codes to set up automatic translation, so that the data base is available in French at the touch of a key.

During 1988-89, CCOHS' modification of the data base structure improved the response-time performance of RTECS by 100 per cent.

RTECS
Records available
CCINFOline

ENGLISH	96,749
FRENCH	96,749

TRANSPORTATION OF DANGEROUS GOODS (TDG)

Initially produced by General Electric, Canada, and now donated to CCOHS, TDG provides packaging and shipping information for internationally recognized shipping names, chemical name or class, physical state or concentration, modes of transport, and applicable regulations.

During 1988-89, CCOHS established an agreement that General Electric in the US is to pay for the updating of TDG.

TDG
Records available
CCINFOline

13,581

REGULATORY INFORMATION ON PESTICIDE PRODUCTS (RIPP)/
RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (RIPA)

RIPP is a data base of ready-to-use information identifying and describing products including agricultural and forestry pesticides, wood preservatives, and disinfectants, registered in Canada under the Pest Control Products Act. It is produced by Agriculture Canada.

During 1988-89, the data base structure was adapted several times to accommodate changes in Agriculture Canada's submission of updates.

RIPP
Records available
CCINFOline

7,262

PEST MANAGEMENT RESEARCH INFORMATION SYSTEM (PRIS)/ SYSTEME D'INFORMATION SUR LA LUTTE DIRIGEE (SILD)

This comprises six data bases covering many aspects of pest control development, produced by Agriculture Canada. During the year, CCOHS signed an agreement with Agriculture Canada to mount the data base and prepared to make it available on CCINFOline and CCINFOdisc.

CESARS

Jointly produced by the Michigan Department of Natural Resources and the Ontario Ministry of the Environment, CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System) contains information on chemicals of environmental concern. During the year CCOHS signed a Memorandum of Understanding with the co-producers and worked with them to implement CESARS on CCINFO. The Ontario Ministry of the Environment contributed the processing costs. CESARS represents a significant step forward in the enhancement of CCOHS' electronic service to include the environment.

CANADIANA

Created by CCOHS chiefly on the basis of material provided by other Canadian organizations, CANADIANA provides annotated references to occupational health and safety documents published in Canada, about Canadian subjects, or by Canadian authors. CANADIANA was enhanced during the year by the addition of occupational health and safety training materials from Canadian jurisdictions. This enhancement responded to a request from the Canadian Association of Administrators of Labour Legislation (CAALL).

CANADIANA
Records available
CCINFOline

12,296

ESSENTIALS/REFERENCES ESSENTIELLES

Created by CCOHS, this data base of occupational health and safety topics provides references to documents selected by CCOHS subject specialists as key to non-specialists to understand the current knowledge on the topic.

ESSENTIALS/REFERENCES ESSENTIELLES
Records available
CCINFOline

ESSENTIALS	531
REFERENCES ESSENTIELLES	416

RESOURCES/RESSOURCES

The RESOURCES Data Bank, consisting of RESOURCE PEOPLE, RESOURCE ORGANIZATIONS and CANADIAN STUDIES data bases, provides up-to-date information on Canadian people, organizations, and studies in occupational health and safety. It is created by CCOHS from information supplied by the people and organizations listed.

In a year in which many new consultancies sprang up in response to regulatory needs, and most existing organizations reflected these needs in their offerings, RESOURCES proved to be a vital source of information.

	CCINFOline
RESOURCE ORGANIZATIONS	945
ORGANISMES RESSOURCES	945
RESOURCE PEOPLE	1,367
PERSONNES RESSOURCES	1,367
CANADIAN STUDIES	643
ETUDES CANADIENNES	643

CASE LAW/JURISPRUDENCE

Created by CCOHS, CASE LAW contains summaries of cases and decisions related to occupational health and safety in jurisdictions across Canada.

The data are contributed by the organizations which actually prepare the summaries, including labour relations boards, workers' compensation and human rights tribunals, and commercial publishers, such as CCH.

CASE LAW/JURISPRUDENCE
Records available
CCINFOline

CASE LAW	3,548
JURISPRUDENCE	3,548

FATALITY REPORTS

FATALITY REPORTS contains information about the circumstances surrounding occupationally related fatalities. It is created by CCOHS from reports on inquests and inquiries into occupationally related fatalities across Canada supplied to CCOHS.

FATALITY REPORTS
Records available
CCINFOline

STANDARDS AND DIRECTORIES/NORMES ET REPERTOIRES

This data base provides a directory of standards, certified product directories, plus products and other miscellaneous information published by the Canadian Standards Association, who provide it to CCOHS.

STANDARDS AND DIRECTORIES/
NORMES ET REPERTOIRES
CCINFOline

STANDARDS AND DIRECTORIES	1,022
NORMES ET REPERTOIRES	442

MINING INCIDENTS/ACCIDENTS MINIERS

This is a repository of unpublished information on occupational health and safety incidents in mining, created at the request of the Chief Inspectors of Mines Association. Included is information on fatalities, lost-time accidents, explosions, fires, and equipment accidents, with data contributed from mines inspectorates across Canada. The data base structure has been built and tested and at year-end was ready for review by the Association.

NOISE LEVELS/NIVEAUX DE BRUIT

Created by CCOHS, this data base provides noise measurements gleaned from both published and unpublished sources. It provides information on actual work situations, different types of equipment, and occupations in various industries.

NOISE LEVELS/NIVEAUX DE BRUIT
Records available
CCINFOline

NOISE LEVELS	732
NIVEAUX DE BRUIT	732

NON-IONIZING RADIATION LEVELS (NIRL)

CCOHS created a prototype data base on nonionizing radiation levels with sample English and French records. The scope includes static magnetic fields, extremely low frequency fields, radio frequency, microwave radiation, and infrared, visible and ultraviolet radiation.

CISILO

CISILO is a bibliographic data base covering international occupational health and safety documents, created by the Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail (CIS) in Geneva, Switzerland. It is made available by CCOHS as Canada's CIS National Centre.

CISILO
Records available
CCINFOline

30,824

NIOSHTIC

NIOSHTIC is a bibliographic data base with international coverage of occupational health and safety documents. Created by the National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) in the US, it is made available for CCINFO as part of CCOHS/NIOSH collaboration. During the year, CCOHS carried out the programming to enable 20,000 updates to be added.

NIOSHTIC
Records available
CCINFOline

156,142

VIDEOTEX AND VIDEOTAPES

By year end, nine videotex packages were available in English and French.

In 1988-89, CCOHS initiated a new service mounting videotex information packages on videotape, with voice-over in both official languages. Four videotapes were produced, including one in South Slavey and one in Inuktitut.

PROJECT ON INFORMATION SYSTEM FOR POISON CONTROL CENTRES

The effectiveness of CCINFO has also been recognized on the international level. CCOHS is participating in a project with the International Development Research Centre, Ottawa, the International Programme on Chemical Safety, Geneva, and the Centre de toxicologie du Québec to develop an information package for poison centres throughout the world. CCOHS contributed extensively to overall system development, with particular emphasis on the use of CCINFOdisc as a component of this system. The second meeting of this project was planned for Hamilton, at CCOHS, in May 1989, with participants from over 30 countries.

TN TAPE DELIVERY SERVICE

During the year CCOHS developed another innovative electronic response to distinct user needs. Large organizations, with many computer terminals, had asked for a tape service to enable them to have TN on their central computer to help them meet their legal responsibilities. A pilot project with McMaster University on behalf of Ontario Universities established the feasibility and the functional details of such a service.

Publications

CCOHS publications continue to serve the occupational health and safety information needs of Canadians. Figures 7a to 7d compare the publications distribution data for 1988-89 with the commitments set out in the Main Estimates.

Figure 7

Publications Distribution
(a) Technical Publications

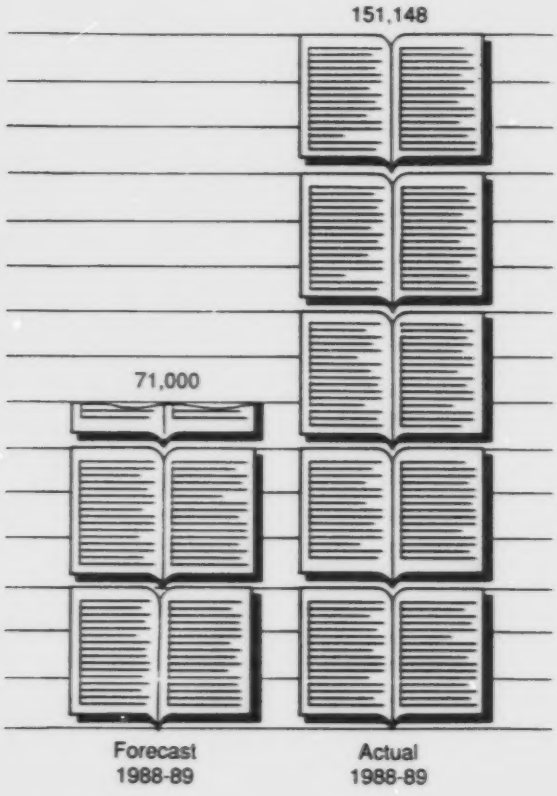

Publications Distribution
(b) At the Centre

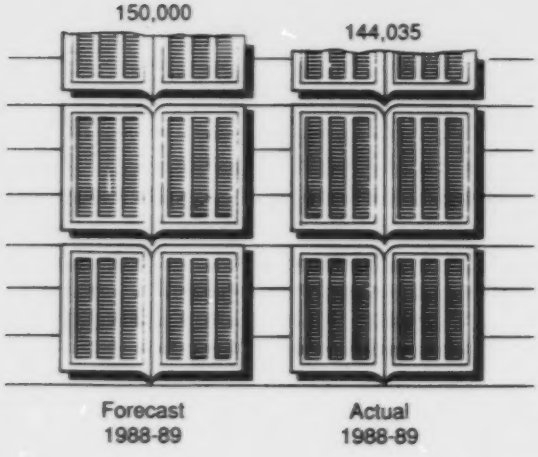

Publications Distribution
(c) Ramazzini's Corner and Other Articles for General Readership

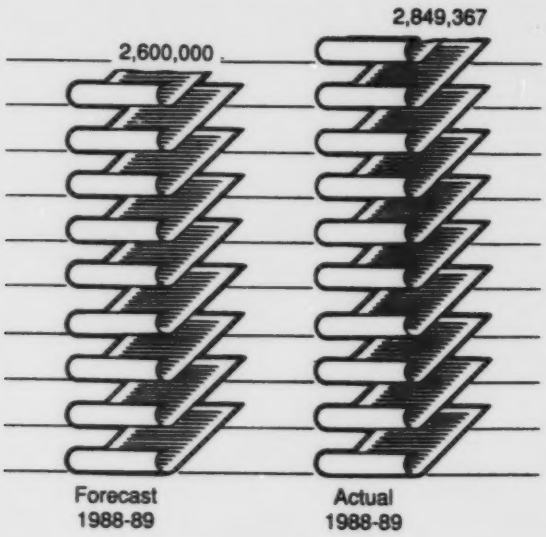

Publications Distribution
(d) INFOGRAMS

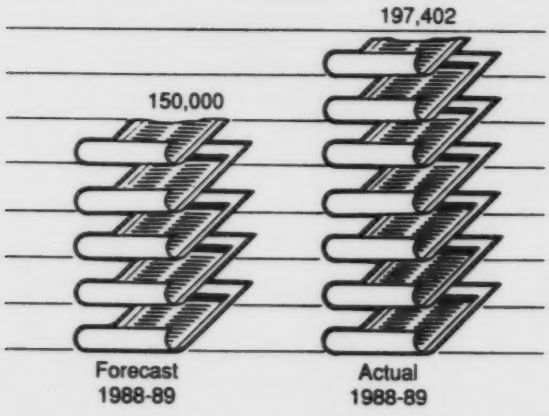

Under the pressure of regulatory developments, many individuals, employers, and labour unions turned to CCOHS publications for information. Found particularly useful were the two that deal with material safety data sheets.

CCOHS' bimonthly journal At the Centre serves a large audience of Canadians in occupational health and safety. It brings news about CCOHS and interesting and informative material about Canadian occupational health and safety issues.

Ramazzini's Corner, the CCOHS question-and-answer column on occupational health and safety, enjoys continuing success. Carried by magazines, community newspapers, and organizational newsletters, it is an important means for CCOHS to reach individuals and small businesses.

INFOGRAMS are illustrated one-pagers for training programs and workplace bulletin boards. Building on the popularity of the Safety Infogram, CCOHS broadened the scope of Infograms to cover chemical safety and ergonomics.

In 1988-89 many organizations undertook large scale republishing of CCOHS publications. This cooperation put CCOHS information into the hands of thousands of workers and managers without straining the CCOHS budget.

Progress continues in bringing together CCOHS publications and electronic service, with successful experiments such as the inclusion of INFOGRAMs on CCINFOdisc.

Inquiries Service

The Inquiries Service continued to provide answers to individual questions from labour, large and small employers, governments, professionals, the media, and others. Figure 8 shows that demand exceeded the projections in the Main Estimates. Overall, 46 per cent more inquiries were answered than in 1987-88. Figure 9 shows the continuing reduction in the cost of responding to inquiries through the Inquiries Service.

Figure 8

Inquiries Service Response

(a) Number of inquiries responded to

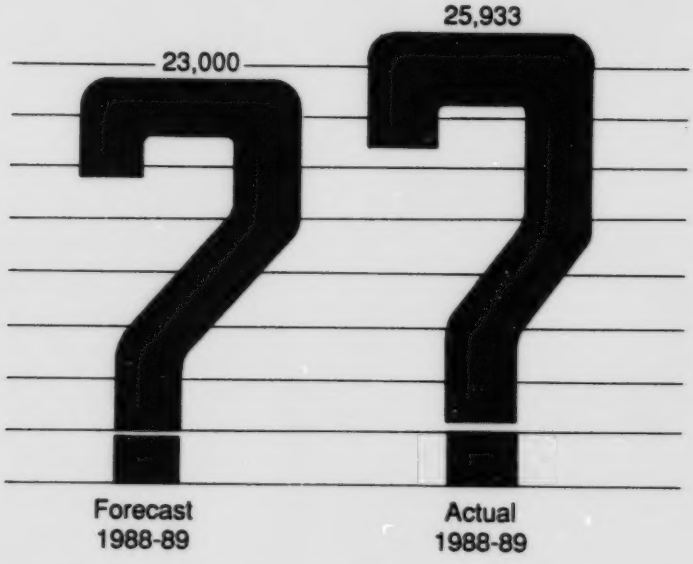

Figure 9

Cost per Inquiry Based on Inquiries Handled by the Inquiries Service (95% of total)

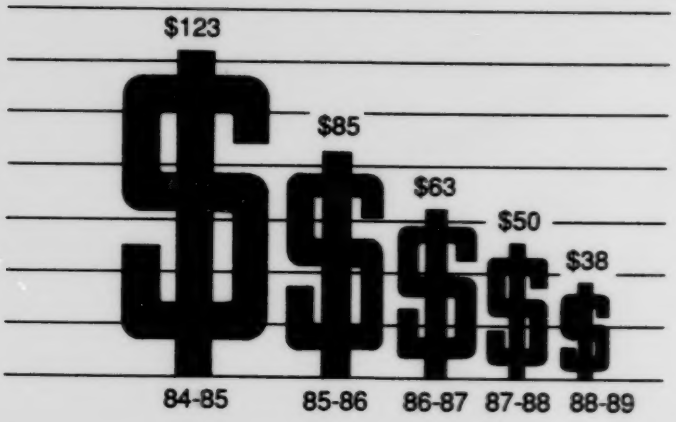

The Inquiries Service is not a document-based reference service but a program providing authoritative, solution-oriented scientific and technical information. All material produced to answer inquiries is indexed and stored electronically for subsequent re-use in responding to inquiries, preparation of CCOHS data base records, and writing of CCOHS publications. CCOHS' efficient use of these reusable units of quality-assured, understandable information enables it to cope with the ever-rising demand. The Inquiries Service keeps CCOHS closely in touch with actual information needs in occupational health and safety in Canadian workplaces; it provides essential input to the development of data bases and publications.

The Inquiries Service backs up CCINFOline, CCINFOdisc, and the publications program. As the amount of material available in CCINFO grows, and the penetration of the electronic service increases, more and more working Canadians are served instantly in their own workplaces. This transfers the information burden from the Inquiries Service to self-service. The stock of electronic reusables helps the Inquiries Service itself to respond more and more efficiently to questions from people who do not yet have access to CCINFO.

Through feedback cards (the ultimate quality assurance), inquirers evaluate the Inquiries Service on the completeness, clarity, usefulness, and timeliness of its answers. Figure 10 shows the feedback rating for each of these criteria. Overall feedback on all aspects averages 86 per cent, exceeding the commitment of 80 per cent in the Main Estimates.

Figure 10

Inquiries Service Response

(c) Overall feedback rating

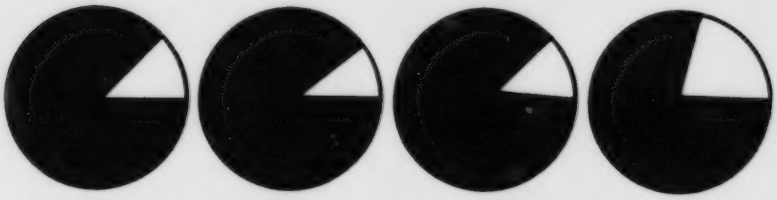

Some comments follow:

From a personnel assistant (on behalf of a worker):

"Exceptional information, very easily explained to non-technicians. Excellent."

From a researcher:

"Thank you for the quick response to our information request. The material has been very helpful in our analysis of slipping accidents in Ontario."

From a union representative of a health and safety committee:

"Keep up the fine work. Would be lost without this service."

From a WCB claims adjudicator:

"Your info was a great help in working on a fumes exposure claim for the Compensation Board."

From a worker:

"I am very impressed with and grateful for your service. The pamphlets and booklets were of a value exceeding my expectation."

From a safety officer:

"Exactly what we needed, and we used it as soon as we received it. Thanks for a great service." (Translated from French)

From a plant engineer:

"Responses thoroughly cover questions and provide a solid information package."

The Inquiries Service is aware of the intimate relations between user satisfaction and response time. Its staff strive to provide answers as quickly as possible. Telephoned responses constitute a "fast-track" to serve inquirers with urgent questions. Figure 11 shows response times for inquiries completed during the fiscal year.

Figure 11

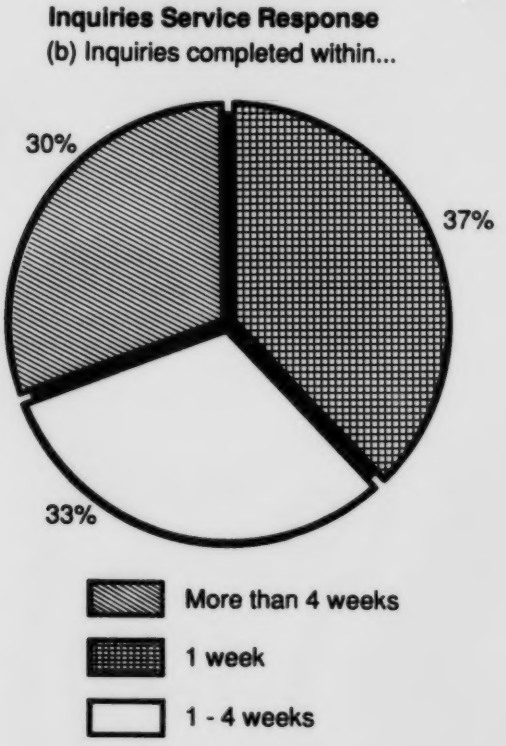

All categories of users--labour, employers, governments, and others--made increased use of the Inquiries Service during the past year, but the proportion of employer-generated inquiries increased most strikingly. Largely because of regulatory responsibilities, employers turned to CCOHS in record numbers. Figure 12 shows the sources of inquiries by constituency.

The impact of regulatory developments, such as the Workplace Hazardous Materials Information System, is evident in the high proportion of questions about chemicals, although the number of questions in all categories rose substantially. Figure 13 shows the subject categories of inquiries received during the fiscal year. The availability of more CCOHS data base records and publications helped the Inquiries Service to handle the large increase in demand while maintaining response time and user satisfaction.

Figure 12

Sources of Inquiries Received by Constituency

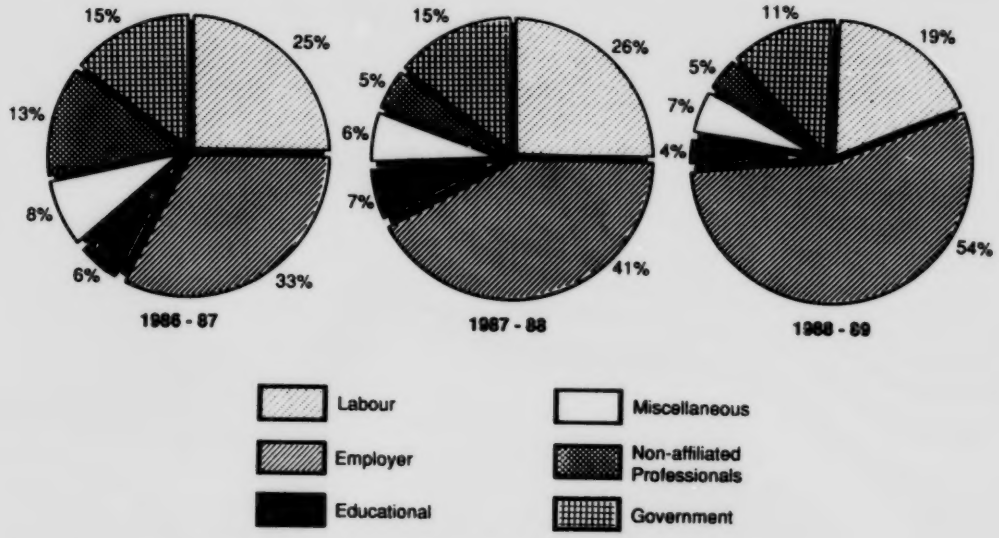

Figure 13

Broad Subjects of Inquiries Received

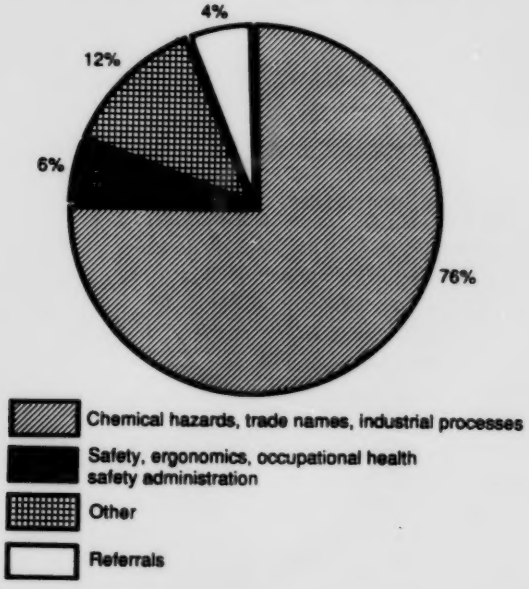

Visitors

The high level of interest is demonstrated by the 563 visitors from many countries during 1988-89. They came from all parts of Canada and from the United States, Australia, India, Switzerland, Malaysia, Sweden, the Caribbean, France, and England, among others. They represented labour, employers, health professionals, safety and research councils, academic institutions, medical association, governments, hospitals, international organizations, and students.

Facilitation of Workshops

By the beginning of 1988-89, the CCOHS workshop program had become recognized and well accepted. A target of six to eight workshops had been included in the Main Estimates for 1988-89. Governors were anxious to see some of these discussions among the stakeholders for occupational health and safety issues go beyond Hamilton into other parts of Canada.

The February 1988, Council meeting discussed statistics in occupational health and safety and the role of CCOHS. It came to the conclusion that CCOHS could play an important role in facilitating discussions and agreements leading to a way forward on this difficult topic. It directed CCOHS to hold two workshops on occupational health and safety statistics. The first would be for 12-15 high-level representatives of organizations involved in occupational health and safety statistics. They would discuss present programs and problems and set objectives for the second workshop, whose participation would be broad-based.

In June 1988, the first of these workshops was held at CCOHS. It was attended by 17 enthusiastic people--15 from statistics organizations, one representing labour and one representing management. A very productive two days set objectives for several regional workshops, as follows.

The purpose of each workshop is to broaden the base of understanding and to generate recommendations. The idea is to improve what exists, not scrap it.

With the overall goal of improving health and safety in Canada's workplaces and of creating consensus, CCOHS will facilitate five regional workshops. These will:

a) examine needs of governments, employers, labour and others for statistics pertaining to occupational health and safety;

b) identify improvements which are needed in occupational health and safety statistics; and

c) make specific recommendations to appropriate ministers.

When those recommendations went to its October meeting, Council was also considering a proposal to regionalize workshops. It decided to mesh the two and have occupational health and safety statistics as the topic for its first regional workshops.

Workshops were scheduled for Edmonton, Moncton, Hamilton and possibly Montreal. Governors were enthusiastic and supportive; they offered to assist not only in the planning, but also in providing contacts in the regions and in offsetting some of the additional costs of holding the workshops away from Hamilton. The date for the Edmonton workshop was set for March 21 and 22. A planning committee met on January 8 to establish the agenda.

The response to the workshop was enthusiastic: 70 attended (the target was 50).

The industry representative at the June planning workshop was one of the panelists in Edmonton. It was at this workshop that he issued the challenge quoted earlier in Part III, "Facilitation."

The conclusions of the workshop:

a) need for a centralized base of statistical information for users and providers to tap into;

b) consistent definition of terms so information can be shared;

c) standardization of investigation and reporting;

d) participation of labour and management in accident investigation; and

e) full consideration of confidentiality.

Suggestions for the next workshop were to include a session on definitions and to involve more health-oriented people. Both have been incorporated into the agenda for the Moncton workshop.

Feedback to the workshop has been excellent--including "impressive" and "the best conference, of any kind, that I have ever attended."

The planning committee for the Moncton workshop met in early March and plans were under way.

Much of the success of the regional workshops can be attributed to the enthusiasm and support of CCOHS Governors, particularly those representing the regions and the regional offices of Labour Canada in the locations chosen.

During the year, two workshops were held on WHMIS--one on Classification (May) and one, "Are We Ready?", virtually on the eve of implementation (September). Each attracted over-capacity registration. Though many people were regretfully turned away, a conscious decision was made to postpone further WHMIS workshops until more extensive experience in living with WHMIS could be discussed.

April saw agreements in the "Participation in the Control of Workplace Hazards" Workshop that workers and management must make a commitment to the reduction of workplace injuries.

October saw a small but interested group come to what some considered remarkable agreements in the Workshop on Occupational Deafness. Agreement was reached that:

a) Occupational hearing loss is a widespread problem and likely grossly underreported, partly because of the social stigma attached.

b) Engineered control of noise at source is the best way to prevent occupational hearing loss. Engineered controls should be the outcome of joint management/labour consultation. Personal protective equipment is a noise-exposure control of last resort.

c) Audiometry does not control noise exposure nor does it prevent occupational hearing loss; if used, it should be only as part of a larger hearing conservation program.

d) Laws governing occupational noise exposure should be realistic, enforceable and enforced.

In early December, a workshop, "Occupational Health and Safety Professionals - A Changing Role?" saw from professionals a good deal of self-examination, a willingness for change and open-mindedness, and a considerable degree of agreement that the role of occupational health and safety professionals is moving from the sick/well model to one of well-being, commitment to much more cooperation between employers and workers, and openness in sharing information. Participants grappled with the difficulty of defining occupational health and safety professionals. The workshop recommended that training and education in occupational health and safety be introduced in high schools; and that CCOHS have the role of coordinating occupational health and safety information across Canada.

As the year ended there had been several more workshop requests. Some were already planned; for others, proposals were being prepared for Executive Board approval.

What characterizes the workshops might best be described as a high feeling of satisfaction--for the participants who have shared a significant, unique experience, for the planning groups, for those participants who were co-opted into acting as group leaders and rapporteurs, for the staff whose job it is to facilitate the whole process--and for the Council of Governors and their ex-Chairman who uncovered and encouraged the birth of the sleeping giant of "facilitation."

This incident characterizes CCOHS workshops. A corporate physician and a union representative met at a CCOHS workshop several months after they had participated in another. One said to the other, "I think that Canadian governments have taken a much more reasonable approach to drug testing than have the Americans, and that this approach was influenced by the recommendations from our workshop." "We can never prove it," replied the other, "but I am convinced of it."

VI Auditor's Report

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Council of the Canadian Centre for
Occupational Health and Safety
and the
Minister of Labour

I have examined the statement of operations of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety for the year ended March 31, 1989. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, this financial statement presents fairly the results of operations of the Centre for the year ended March 31, 1989 in accordance with the accounting policies set out in Note 2 to the financial statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Raymond Dubois, F.C.A.
Deputy Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 14, 1989

CANADIAN CENTRE FOR OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY

Statement of Operations
for the year ended March 31, 1989

	1989 $	1988 $
Expenditure		
Operations		
Salaries and employee benefits	5,679,833	5,162,376
Employee termination benefits		1,500
Furniture, equipment and leasehold improvements	1,049,264	215,486
Information	899,337	683,726
Transportation and communications	641,825	532,382
Accommodation	361,082	358,873
Professional and special services	335,214	184,191
Utilities, materials and supplies	332,264	269,985
Purchased repair and upkeep	224,858	177,105
Rentals	61,695	61,113
	9,585,372	7,646,737
Administration		
Salaries and employee benefits	283,098	301,770
Governors, executive board, and committees	170,257	198,460
Travel	18,046	20,405
Professional and special services	2,237	13,512
Utilities, materials and supplies	1,221	224
	474,859	534,371
Total expenditure	10,060,231	8,181,108
Revenue credited to the vote		
CCINFO disc sales	263,153	80,750
Workshops registration	58,832	60,750
Publication sales	56,409	16,414
Travel expenses recovery	18,006	8,543
Technical service	7,772	20,800
Video tape sales	1,200	
	405,372	187,257
Net cost of operations (Note 3)	9,654,859	7,993,851

The accompanying notes are an integral part of this statement.

Approved by:

Harvey Moyer
Acting Chairman

Gordon Atherley
President and Chief Executive Officer

Kash Manchuk
Secretary/Treasurer

CANADIAN CENTRE FOR OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY

Notes to the Statement of Operations
March 31, 1989

1. Authority and purpose

The Centre was established in 1978 under the Canadian Centre for Occupational Health and Safety Act and is a departmental corporation named in Schedule II to the Financial Administration Act. The objectives of the Centre are to promote the right of Canadians to a healthy and safe working environment and to enhance the physical and mental health of workers. The Centre's operating expenditure is funded by a budgetary lapsing authority.

2. Significant accounting policies

The statement of operations has been prepared using the following accounting policies:

(a) Expenditure recognition

All expenditure is recorded on the accrual basis in accordance with the Government's accounting policy, with the exception of termination benefits and vacation pay which are recorded on the cash basis.

(b) Revenue recognition

Revenue is recorded on the cash basis in accordance with the Government's accounting policies.

(c) Capital purchases

Acquisitions of capital assets are charged to operating expenditure in the year of purchase.

(d) Services provided without charge by Government departments

Estimates of amounts of services provided without charge by Government departments are included in expenditure.

(e) Pension plan

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The employees and the Centre contribute equally to the cost of the Plan. The Centre's contributions are charged to expenditure on a current basis.

3. Parliamentary appropriation

	1989	1988
	$	$
Department of Labour Vote 15	9,427,000	7,665,000
Supplemented by Treasury Board Vote 5		19,109
	9,427,000	7,684,109
Amount lapsed	82,140	257
Total use of appropriation	9,344,860	7,683,852
Add: services provided without charge by Government departments	309,999	309,999
Net cost of operations	9,654,859	7,993,851

4. Fixed assets and accumulated depreciation

The accounting policies of the Government of Canada do not require the capitalization of fixed assets. However, internal controls are maintained to safeguard assets and they are depreciated over their useful lives of five years using the straight-line method.

Fixed assets at cost	March 31 1988	Acquisitions	Disposals	March 31 1989
	$	$	$	$
Computer equipment	2,362,743	977,659	37,141	3,303,261
Furniture and equipment	993,306	71,605	27,542	1,037,369
Leasehold improvements	632,719			632,719
	3,988,768	1,049,264	64,683	4,973,349

Accumulated depreciation and amortization	March 31, 1988	Depreciation and amortization	Decrease	March 31 1989
	$	$	$	$
Computer equipment	1,580,537	412,747	37,141	1,956,143
Furniture and equipment	742,572	121,442	23,809	840,205
Leasehold improvements	632,719			632,719
	2,955,828	534,189	60,950	3,429,067

5. Liabilities

	March 31 1989	March 31 1988
	$	$
Accounts payable and accrued liabilities	491,840	386,592
Accrued vacation pay	217,135	173,243
Provision for employee termination benefits	75,071	53,087
	784,046	612,922

6. Donations

In accordance with Section 5(4) of its Act, the Centre received during the year $960.00 in donations. These funds are carried forward in a special account in the Consolidated Revenue Fund and does not lapse.

7. Subsequent event

Early in 1989, the Minister of Labour announced that the federal government financing of the Centre will be progressively reduced and eliminated by April 1, 1991. The Minister has asked the President and Chief Executive Officer and Council of Governors to produce a plan for alternative funding for CCOHS.

8. Comparative figures

The 1988 comparative figures have been reclassified to conform to the presentation adopted in 1989.

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Rapport du Conseil des gouverneurs

1er avril 1988 – 31 mars 1989

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le CCHST est une société d'État qui a été créée par la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (Chapitre 29 des Statuts révisés du Canada, 26-27 Elizabeth II) promulguée en 1978 par le Parlement du Canada.

Selon les objectifs stipulés à l'article 5(1) de la Loi, le Centre a pour objets :

(a) de promouvoir des conditions d'hygiène et de sécurité au travail et la santé physique et mentale des travailleurs au Canada;

(b) de faciliter :

  (i) la consultation et la collaboration entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales, et

  (ii) la participation des travailleurs et employeurs, pour l'établissement et le maintien de normes élevées d'hygiène et de sécurité au travail répondant à la situation canadienne;

(c) d'aider à l'élaboration et au soutien de politiques et programmes en vue de réduire ou supprimer les accidents du travail; et

(d) de jouer le rôle d'un centre national disposant de données statistiques et d'autres renseignements dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le CCHST est dirigé par un Conseil des gouverneurs nommés par le Gouverneur en conseil. Le Conseil se compose du président du Conseil, de 12 gouverneurs nommés comme représentants par les provinces et les territoires, 4 gouverneurs représentant l'administration fédérale, 11 gouverneurs représentant les travailleurs et 11 gouverneurs représentant les employeurs. La province de Québec est représentée par un observateur officiel. Le Conseil oriente les politiques stratégiques du CCHST, établit les objectifs prioritaires et évalue les progrès. Le Bureau exécutif tripartite, formé de 9 gouverneurs, est présidé par le président et administrateur en chef, qui administre aussi le CCHST, avec l'aide du personnel formé de scientifiques et de professionnels spécialisés en hygiène et sécurité au travail, de spécialistes en information et du personnel de soutien.

Le CCHST réalise les objectifs fixés par la Loi grâce à un service d'information, de consultation et de facilitation. Le service d'information comprend trois éléments : un service de réponse aux demandes de renseignements émanant du public; un service de publication; un service informatique (CCINFO) reliant les usagers à l'ordinateur du CCHST situé à Hamilton et un service de disques compacts CD-ROM (disqueCCINFO) mis à jour quatre fois par année et renfermant des fiches techniques sur la sécurité des produits à appellation commerciale et autres substances chimiques ainsi que d'autres bases de données touchant l'hygiène et la sécurité en général et des programmes vidéotex. On compte parmi les usagers du CCHST des travailleurs, des employeurs, les gouvernements, les organismes s'occupant d'hygiène et de sécurité, les médias, les institutions d'enseignement et les professionnels. Grâce à des ateliers centrés sur des sujets d'actualité, le CCHST aide les partenaires à définir et étendre leur terrain d'entente en vue d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail. Le Conseil a approuvé les directives dans le cadre desquelles le CCHST peut faciliter le processus d'élaboration des normes.

CCHST - Rapport du Conseil des gouverneurs
1er avril 1988 - 31 mars 1989

Table des matières

Organigramme du CCHST		2
Lettre de présentation		3
I	Introduction	4
II	Conseil des gouverneurs	6
III	La facilitation	8
IV	Travail d'équipe au CCHST : prestation des services	10
V	Revue de l'exercice 1988-1989 : engagements et rendement	11
	Information électronique : CCINFO	14
	Publications	26
	Service des demandes de renseignements	29
	Visiteurs	34
	Facilitation des ateliers	34
VI	Rapport du vérificateur général	38

Organigramme du CCHST

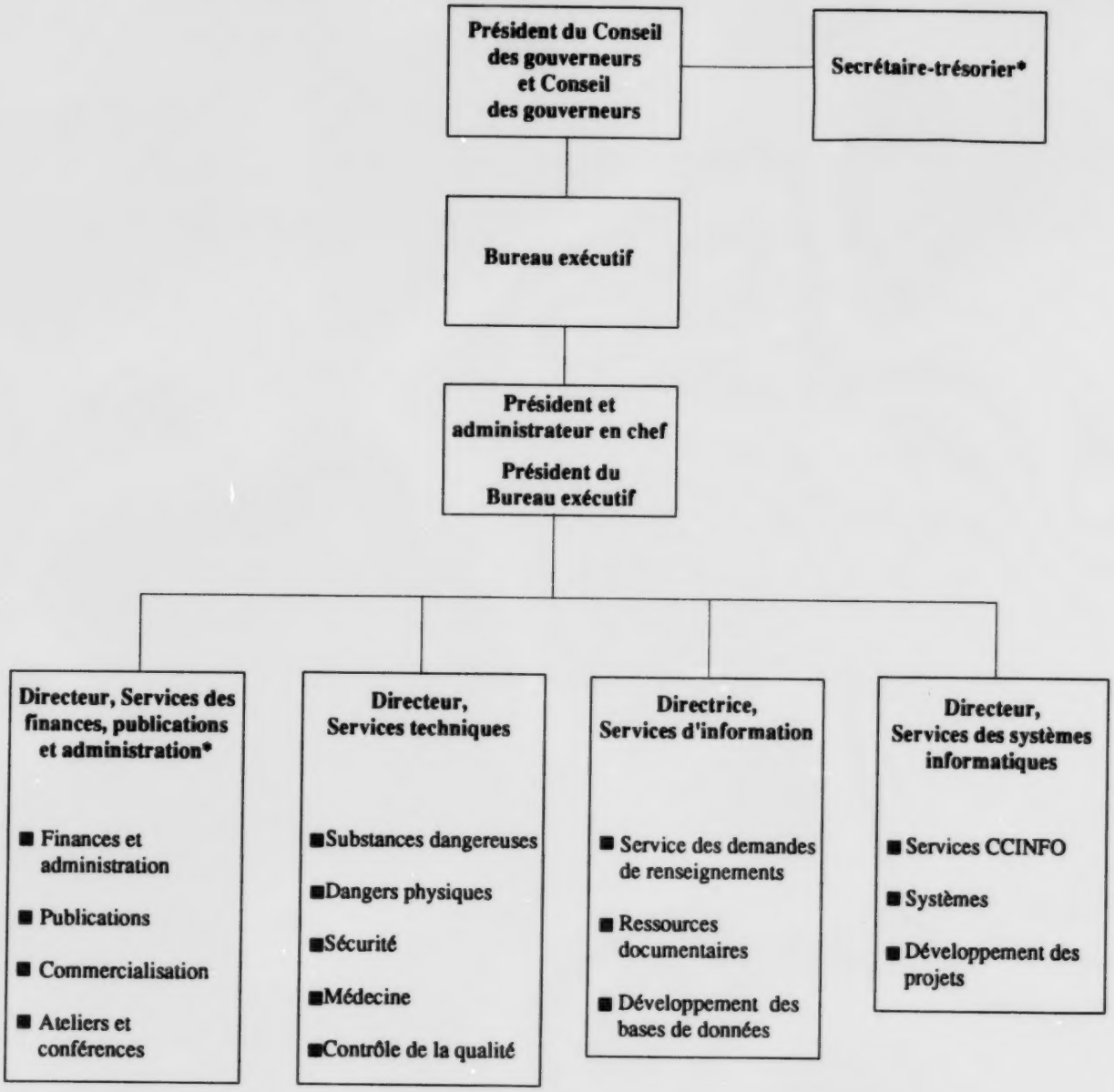

**Fonctions conjointes d'un même titulaire : secrétaire-trésorier et directeur, Finances, publications et administration*

Verna Ledger
Présidente intérimaire Conseil des gouverneurs

Gordon Atherley
Président et administrateur en chef, président du Bureau exécutif

Kash Manchuk
Secrétaire-trésorier et Directeur, Finances, publications et administration

Bill Louch
Directeur, Services techniques

Wendy Newman
Directrice, Services d'information

P.K. Abeytunga
Directeur, Services des systèmes informatiques

Canadian Centre for Occupational Health and Safety

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

250 Main St. E/250 rue Main est
Hamilton Ontario
Canada
L8N 1H6
(416) 572-2981
Telex No 061-8532

1989 07 15

L'honorable Jean Corbeil CP député
Ministre du Travail
Chambre des communes
Ottawa Ontario
K1A 0A6

Monsieur le Ministre

Conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 21 de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (Chapitre 29 des Statuts révisés du Canada, 26-27 Elizabeth II), j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil des gouverneurs, le rapport des activités du Centre pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 1989.

Le rapport du Vérificateur général du Canada, qui vous est présenté conformément à l'article 20 de la Loi, et dans lequel figure l'état financier du Centre, est incorporé au rapport du Centre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Harvey Moyer
Président intérimaire
Conseil des gouverneurs

I Introduction

Mandat - Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en vertu d'une Loi promulguée par le Parlement du Canada en 1978. Il a pour mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sans danger, mais il ne possède pas de pouvoir de réglementation. Il réalise son mandat en fournissant de l'information aux travailleurs canadiens, qui constituent sa clientèle aux termes de la Loi.

Statut légal - Le CCHST est une société inscrite à l'annexe B en vertu de la Loi sur l'administration financière. Il rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Travail.

Engagement vis-à-vis le Parlement - Les engagements du CCHST vis-à-vis le Parlement sont énoncés dans le Budget des dépenses du gouvernement du Canada. Le présent Rapport annuel du Conseil des gouverneurs rend compte des initiatives énoncées à la Partie III du Budget des dépenses 1988-1989 ainsi que du rendement obtenu par le CCHST.

L'hygiène et la sécurité au travail en 1989-1990 - Les passages suivants sont tirés d'une adresse prononcée en chambre en hommage aux victimes des accidents de travail par l'honorable Jean Corbeil, ministre du Travail, le 28 avril 1989 :

> En 1987, soit la dernière année complète pour laquelle nous avons des données, 894 personnes au Canada ont perdu la vie au travail et 25 millions de journées-personnes ont été perdues à cause d'accidents de travail et de lésions ou maladies professionnelles. Ces données ne laissent personne indifférent, j'en suis certain, monsieur le Président. Nous devons tous redoubler d'efforts et travailler ensemble pour assurer un milieu de travail sain et sûr pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.
>
> Toute perte de vie est injustifiable, pour les proches d'abord, mais aussi pour la société. Les accidents du travail entraînent des coûts annuels, directs et indirects, d'environ 17,5 milliards de dollars. C'est un coût énorme pour le pays.
>
> Aujourd'hui, nous nous préoccupons beaucoup, comme société, de notre environnement et de son impact sur la santé publique. De la même façon, nous devons être sensibles à notre environnement de travail. Nous devons nous assurer que le progrès et la croissance de notre économie ne se font pas au prix de la vie et du bien-être de nos travailleurs et travailleuses.
>
> Sur le plan de la réglementation, le gouvernement fédéral est constamment à l'affût de nouvelles approches qui lui permettraient, en collaboration avec ses partenaires, de faire en sorte que le milieu de travail soit plus sûr pour les travailleurs et les travailleuses.

Il reste beaucoup à faire, mais une lueur d'espoir pointe à l'horizon. Depuis les dix dernières années, le taux des accidents de travail est passé de un travailleur sur huit à un travailleur sur dix, c'est-à-dire une réduction moyenne de 17 pour cent. Cette amélioration est modeste, mais encourageante.

Conseil des gouverneurs

En fin d'exercice, le Conseil avait de bonnes raisons d'être fier de l'oeuvre accomplie par le CCHST. L'information, dont on avait à maintes reprises confirmé la priorité indéniable, était fermement reconnue comme stratégie de base en matière d'hygiène et de sécurité au travail. De plus, l'information produite par le CCHST était généralement reconnue pour sa qualité et sa crédibilité. Les développements technologiques instaurés par le Conseil comme étant la seule façon efficace et économique de répondre à une demande virtuellement illimitée avaient abouti à la production du disqueCCINFO qui est reconnu mondialement. La collaboration apportée à ces développements par les utilisateurs est inestimable; le CCHST a reçu sans frais une source immense d'information. La facilitation, qui avait depuis peu été mise en oeuvre par le Conseil, devenait un moyen accepté de découvrir des points communs; le premier atelier régional venait d'avoir lieu et le suivant était au stade de la planification. Le Conseil allait entreprendre son rôle de facilitation du processus de normalisation; on avait choisi un thème et un plan de travail était à l'ébauche. Comme par les années précédentes, la demande de services avait pratiquement doublé et on y avait répondu adéquatement.

Le Conseil avait craint que les mesures de récupération des coûts n'entravent le libre accès à l'information en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Cependant, grâce à l'augmentation rapide du chiffre des abonnés au disqueCCINFO, le Conseil entrevoyait la possibilité de réaliser une partie raisonnable du budget du CCHST sans compromettre les principes du Conseil.

Le Conseil était loin de s'attendre à ce qu'un défi inimaginable lui soit alors lancé. Le 28 avril, Monsieur Gordon Atherley a été informé par le ministre du Travail que le financement du CCHST par le gouvernement connaîtrait une réduction supplémentaire de 500 000 $ en 1989-1990, qu'il serait encore réduit de moitié en 1990-1991, pour enfin être entièrement éliminé le 1er avril 1991. Le ministre a reconnu la valeur du CCHST et a déclaré qu'il désirait le voir poursuivre son oeuvre; il a demandé qu'un plan visant un financement différent soit présenté.

II Conseil des gouverneurs

Présidente intérimaire : Verna Ledger

Membres nommés par des ministères et agences du gouvernement fédéral

Herman Hansen
Sous-ministre adjoint, opérations
Travail Canada

Peter Higgins
Directeur général
Protection de l'environnement
Conservation et protection
Environnement Canada

Membres nommés par des organismes syndicaux

David Bennett
Représentant national
Santé et sécurité
Congrès du travail du Canada

Robert Bouchard
Directeur du service de la santé et sécurité au travail
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Margaret Day
Agent d'hygiène et de sécurité
L'Association des employés du Manitoba

Linda Jolley
Directrice de l'hygiène et de la sécurité au travail
Fédération du travail de l'Ontario

Colin Lambert
Directeur national
Hygiène et sécurité
Syndicat canadien de la fonction publique

Verna Ledger
Directrice de la sécurité et de l'hygiène
SITBA-Canada

Wayne Maddick
Agent d'hygiène et de sécurité
Alliance de la fonction publique du Canada

Richard Martin
Vice-président exécutif
Congrès du travail du Canada

Timothy McCarthy
Président
Fédération du travail du Nouveau-Brunswick

Serge Trudel
Représentant, hygiène et sécurité
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Membres nommés par les gouvernements des provinces et territoires

Madeleine Delaney-LeBlanc
Présidente
Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick

Claude Heywood
Sous-ministre adjoint
Relations ouvrières
BC Ministry of Labour & Consumer Services

Arthur MacDonald
Président
Commission des accidents du travail de l'Î.-P.-É.

Jack Noonan
Directeur exécutif
Division de l'hygiène et de la sécurité au travail
Ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse

Robert Robinson
Directeur, division de la sécurité
Sécurité et services publics
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

William Rozel
Directeur exécutif
Health and Safety Audit Division
Alberta Occupational Health and Safety

Membres nommés par des associations d'employeurs

Donald Brazier
L'Association des chemins de fer du Canada

Albert Cecutti
L'Association minière du Canada

Joan Dawe
Association des hôpitaux du Canada

Yves-Georges Dumont
Conseil du patronat du Québec

Kenneth Edie
La Fédération canadienne de l'agriculture

Robert Gallivan
L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques

William Mathieson
Business Council of British Columbia

Harvey Moyer
L'Association des manufacturiers canadiens

Grant Murray
L'Association canadienne de la technologie de l'information

Observateur officiel

Louis Berlinguet
Directeur général
Institut de recherche en santé et en sécurité du travail

MEMBRES DES COMITÉS

Bureau exécutif

Président :	Gordon Atherley
Employeurs :	Kenneth Edie Robert Gallivan Harvey Moyer
Travailleurs :	David Bennett Margaret Day Richard Martin
Gouvernements :	Peter Higgins Jack Noonan William Rozel

Comité sur les politiques en matière d'information

Présidente :	Margaret Day
Employeurs :	Albert Cecutti, Grant Murray
Travailleurs :	Robert Bouchard
Gouvernements :	Madeleine Delaney-LeBlanc Claude Heywood

Comité de la vérification

Président :	Président du Conseil
Employeurs :	Donald Brazier Robert Gallivan (sup)
Travailleurs :	Wayne Maddick Serge Trudel (sup)
Gouvernements :	Herman Hansen

III La facilitation

L'honorable Martin O'Connell a été nommé président du Conseil des gouverneurs le 27 janvier 1984 pour un mandat de cinq ans qui a pris fin le 27 janvier 1989.

Il a apporté au CCHST plusieurs années d'expérience pratique en politique, dont son service comme ministre en Conseil pour le porte-feuille du Travail et comme secrétaire principal du premier ministre. Dans le domaine universitaire, il a obtenu son doctorat et effectué des recherches en science politique. Sa personnalité chaleureuse, son intelligence pénétrante, son énergie extraordinaire ainsi que l'appui d'une personne courageuse et charmante, sa femme, Helen, ont empreint la présidence du Conseil d'un style tout à fait particulier.

Lorsque Monsieur O'Connell est entré en fonction, le CCHST était encore au stade du développement. C'était une période caractérisée par un certain degré de frustration parmi les différentes parties dont les intérêts étaient représentés au sein du Conseil, malgré l'appui grandissant que le public manifestait pour les divers éléments du service d'information offert par le CCHST.

Il a commencé par étudier soigneusement la situation : examiner la Loi, écouter les opinions des parties intéressées, vérifier le point de vue des diverses collectivités canadiennes et consulter le personnel. La position du CCHST lui est apparue adéquate; mais il a jugé que pour se défaire des frustrations, il fallait qu'on augmente le rendement et la mise en valeur des activités du CCHST. À son avis, le Conseil était un corps politique qui devait exercer son savoir-faire pour jouer son rôle d'animation. Non seulement le savoir-faire politique aiderait-il à surmonter les frustrations, il activerait les possibilités offertes par la Loi.

Il a porté particulièrement son attention sur l'un des objectifs du CCHST stipulé par la Loi, à l'article 5(1)(b), qui se lit comme suit :

> faciliter
> (i) la consultation et la collaboration entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales, et
> (ii) la participation des travailleurs et employeurs,
> pour l'établissement et le maintien de normes élevées d'hygiène et de sécurité au travail répondant à la situation canadienne.

C'est la formulation même de la Loi qui lui a fait reconnaître la multiplicité des intérêts et des juridictions.

Il a compris qu'on ne pouvait pas, comme le faisaient certains commentateurs, voir dans cet article particulier de la Loi un mandat selon lequel le CCHST devait établir des normes nationales d'hygiène et de sécurité. La <<facilitation>> indiquait plutôt qu'il fallait rendre la chose possible pour les parties intéressées; de là un véritable rôle politique.

La facilitation offrait l'occasion d'éviter un danger auquel le CCHST était exposé à cause de la situation canadienne. Le CCHST est bien accueilli et apprécié pour l'aide qu'il procure aux parties intéressées, mais il s'expose à l'opposition et au rejet s'il cherche à intervenir ou à dicter des lignes de conduite. La facilitation et l'information constituent un service et une collaboration; mais la prescription de normes nationales serait une intrusion dans les juridictions. Alors que d'autres pays ont des instituts nationaux qui peuvent diriger ou prescrire, il ne serait ni approprié ni acceptable que le CCHST agisse ainsi.

La facilitation provient de la compréhension du fait que les parties intéressées se présentent au Conseil non seulement avec des intérêts différents, mais aussi avec des contraintes et des traditions particulières. Les représentants des gouvernements devaient toujours considérer soigneusement les répercussions que pourrait avoir une décision du Conseil dans le cadre des politiques de leur administration particulière; c'est pourquoi ils décidaient de jouer un rôle relativement passif au sein du Conseil. Les représentants des employeurs ne se percevaient pas comme appartenant à un caucus orchestré de façon cohérente; c'est pourquoi ils agissaient de façon individuelle. Quant aux travailleurs, leur voie était tracée dès le départ; c'est pourquoi leurs représentants se réunissaient régulièrement en caucus et articulaient fermement un point de vue cohérent.

La facilitation encourage le respect et la compréhension des différences qui existent et s'attache au principe selon lequel les parties intéressées ne se sentent pas libres de livrer leur point de vue aux autres à moins que le niveau de confort nécessaire n'ait été créé par un respect suffisant des différences particulières.

La facilitation est un procédé qui stimule activement la discussion sincère et favorise la convergence des opinions vers un jugement commun, tout en reconnaissant et en respectant les différences qui existent. Ce grand objectif de facilitation ne peut être atteint qu'avec l'appui d'une information fiable, intelligible et pertinente, et c'est précisément ce que produit le personnel du CCHST.

La facilitation n'est pas une façon d'identifier les politiques qui attirent un maximum d'appui simplement parce qu'elles ne portent d'atteinte grave à aucun intérêt particulier. Elle ne crée pas nécessairement l'unanimité, mais elle encourage l'acceptation et le respect des différences. Ce n'est ni un procédé qui rejette une idée parce qu'elle s'oppose à la pensée conventionnelle, ni un procédé passif. Selon Stan O'Shea, l'un des participants à l'atelier d'Edmonton sur les statistiques, c'est un défi qui promet de l'élan :

> Le moment est venu d'aller de l'avant. Prenons le temps de réfléchir ensemble. Établissons un consensus sur les statistiques d'hygiène et de sécurité au travail. Identifions nos besoins, leur fondement et la façon d'y répondre. Donnons à ce premier atelier régional un tel élan qu'en ajoutant à nos recommandations celles des ateliers de Moncton et d'Hamilton, nous obtiendrons une réponse de nos gouvernements et mettrons en place un système national pour le Canada.

> La tâche n'est pas facile; il y aura plusieurs secousses en chemin; mais mettons-nous en route, mesdames et messieurs, et faisons le premier pas avec confiance. Ce sont les travailleurs canadiens qui bénéficieront de nos efforts. Le jeu en vaut la chandelle : moins de lésions et de maladies reliées au travail.

Cet élan se manifeste dans le mouvement des opinions que les participants reconnaissent fréquemment et spontanément; il se manifeste aussi dans la surprise qu'on éprouve en découvrant qu'il y a beaucoup plus d'intérêts communs qu'on n'aurait cru; dans la satisfaction d'avoir pour la première fois l'occasion de discuter des questions importantes dans une atmosphère non antagoniste.

Le pouvoir de la facilitation tient au fait qu'il s'agit d'un procédé politique axé sur le travail d'équipe, dans le contexte singulier du tripartisme et du bipartisme où se situent l'hygiène et la sécurité au travail au Canada.

Grâce à la facilitation, Martin O'Connell, le Conseil et le CCHST ont fait équipe pour produire des relations de travail chaleureuses et un respect mutuel au niveau organisationnel équivalant à de bonnes relations familiales. Les discussions du Conseil ont fait plus que surmonter les frustrations; elles lui ont fait prendre pleinement conscience de lui-même et de son potentiel dans le plan général d'hygiène et de sécurité au travail au Canada ainsi que dans la direction du CCHST. Les ateliers sont devenus des foyers de facilitation où tous les participants élaborent les positions qui leur sont propres sur des questions difficiles, pour ensuite les promouvoir et les diffuser au sein de la société canadienne. Le procédé d'établissement des normes, que le CCHST est appelé à faciliter, doit tenir compte de la souveraineté des juridictions ainsi que des intérêts, contraintes et besoins des parties intéressées. C'est un procédé qui vise la convergence des opinions en vue d'ouvrir la voie du progrès en matière de réglementation.

IV Travail d'équipe au CCHST : prestation des services

Le CCHST fournit un service complet comprenant les réponses aux demandes de renseignements, les publications, un service d'information électronique et des ateliers. Ces services sont axés sur la demande. Leur prestation exige des compétences dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité au travail, de l'informatique et de la documentation, de la facilitation et de l'administration. L'organisation nécessaire pour produire ces services doit faire largement appel au travail d'équipe.

Le travail et le personnel du CCHST sont supervisés et dirigés par le président et administrateur en chef. Le personnel est divisé en quatre directorats se composant d'équipes de travail qui fournissent les produits et services individuels du CCHST.

Les Services techniques procurent l'appui scientifique et professionnel nécessaire pour analyser et interpréter l'information scientifique relative à l'hygiène et à la sécurité au travail.

Les Services des systèmes informatiques établissent et gèrent les services informatiques permettant de transmettre l'information du CCHST aux clients et d'élaborer les bases de données.

Les Services d'information répondent directement aux demandes de renseignements que le public adresse au CCHST oralement ou par écrit et fournissent les renseignements et la documentation nécessaires à l'appui du travail du CCHST.

Les Services des finances, publications et administration assurent les services de secrétariat pour le Conseil, le président du Bureau exécutif et les comités ainsi que la planification centrale et le contrôle financier, les services de gestion et de soutien et les autres services nécessaires pour le fonctionnement efficace du CCHST, la conception, l'impression et la distribution des publications du CCHST et la facilitation et l'organisation des ateliers.

V Revue de l'exercice 1988-1989 : engagements et rendement

Aperçu du rendement

Le Budget des dépenses pour 1988-1989 annonce trois engagements principaux :

- Augmenter la prestation des services d'information de 75 %
- Porter le chiffre total des organismes reliés à l'ordinateur du CCHST à 822
- Atteindre un total cumulatif de 1 800 abonnés au disqueCCINFO et réaliser ainsi une importante récupération des coûts

Le CCHST s'est engagé à faire face à la demande accrue d'information par des mesures rentables : mission accomplie. En 1988-1989, on a assisté à une augmentation continuelle de la demande pour les services d'information du CCHST. De plus en plus, le CCHST a fait appel aux publications et au service électronique comme moyen le plus rapide et le plus rentable d'exercer son service d'information. Malgré les limites budgétaires, la stratégie des <<ressources réutilisables>> a permis au CCHST de répondre à une demande illimitée d'information de la part des Canadiens, tel qu'annoncé dans le Budget des dépenses. La stratégie des ressources réutilisables signifie que, grâce aux systèmes d'information électronique et au travail d'équipe du personnel, après avoir produit de l'information réutilisable dont la qualité est assurée, on peut faire publier cette information et la diffuser sous forme électronique. Les remarques adressées au CCHST par les utilisateurs constituent en somme une <<épreuve sur le terrain>> qui confère à l'information du CCHST une assurance ultime de la qualité.

Le CCHST ne travaille pourtant pas seul. Il appartient à un réseau national et international d'organismes dont les membres ont besoin d'information. En appartenant à ce réseau, le CCHST a ajouté du matériel fourni par d'autres organismes à son propre stock d'information. Les autres membres du réseau ont à leur tour été en mesure de republier et de distribuer le matériel produit par le CCHST. C'est ainsi qu'une plus grande quantité d'information de haute qualité a été mise à la disposition d'un plus grand nombre de travailleurs canadiens à un coût plus modique que jamais. Et ce coût a été partagé.

Pour comparer les chiffres annuels et l'efficacité relative des diverses méthodes de prestation des services par rapport à leur coût, le CCHST a mis au point une unité de mesure appelée unité de service d'information. On utilise une réponse à une demande de renseignements particulière comme étalon pour évaluer les autres méthodes. La figure 1 montre que le nombre d'unités de service d'information a plus que doublé en 1988-1989.

Figure 1

Unités de service d'information

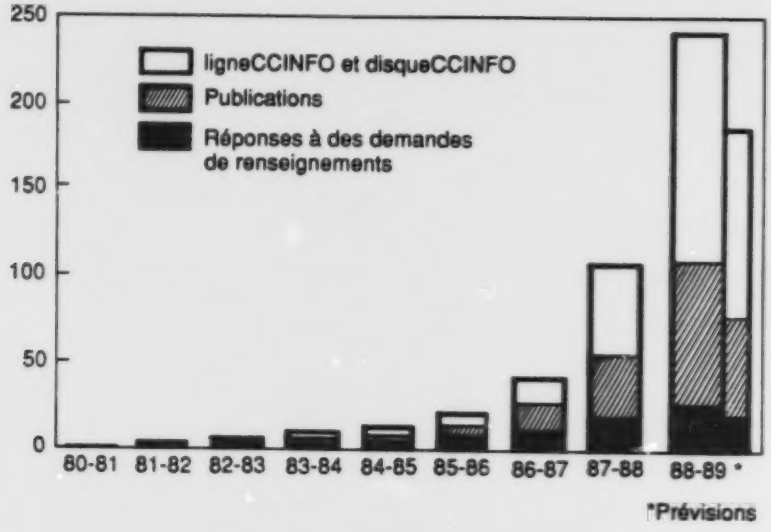

Définition d'une unité de service d'information :
On mesure le rendement en unités de service d'information, qui sont calculées au moyen des facteurs de pondération suivants.

Une unité de service d'information	= 1 réponse à une demande de renseignements
	1 publication technique transmise en particulier
	10 publications techniques distribuées
	20 INFOGRAMS SÉCURITÉ distribués
	1 000 articles parus (y compris Ramazzini)
	20 exemplaires de Au Centre distribués
	1 personne assistant à un atelier
	2 personnes assistant à une présentation payée
	10 articles documentés distribués à l'occasion d'une présentation
	1 accès à CCINFO, par base de données
	1/12 du chiffre de distribution disqueCCINFO
	1/5 du chiffre de distribution imageCCINFO
	1/5 du chiffre de distribution des vidéocassettes

La figure 2 indique une réduction remarquable des coûts par unité de service d'information. En présence d'une demande grandissante, le CCHST a réussi à fournir un service de plus en plus efficace par rapport au coût. La stratégie des ressources réutilisables est un succès.

Figure 2

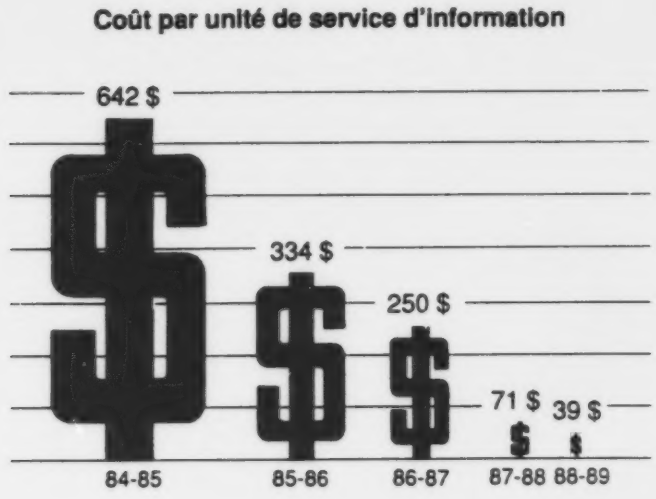

Information électronique : CCINFO

CCINFO est le service d'information électronique du CCHST. Il est facile à utiliser et il fournit des réponses rapides sur toute la gamme des questions relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail. On peut y avoir accès en direct (ligneCCINFO) par un lien de télécommunication avec l'ordinateur central du CCHST, ou en s'abonnant au disque CD-ROM (disqueCCINFO). Les abonnés peuvent avoir recours à la LIGNE D'AIDE pour obtenir de l'aide par téléphone. En 1988-1989, on a surpassé les engagements relatifs à CCINFO déclarés dans le Budget des dépenses, tant par le contenu que par l'accessibilité.

L'expansion des bases de données existantes et l'incorporation de nouvelles bases de données ont occasionné un tel surcroît pour l'ordinateur HP3000 du CCHST qu'il a fallu passer à un modèle HP3000-950. Tout le travail s'est effectué sans interruption du service aux abonnés.

Le disqueCCINFO

Le disqueCCINFO est le disque CD-ROM (disque compact à mémoire morte) pour micro-ordinateurs du CCHST. Il renferme les bases de données, publications et modules d'information vidéotex du CCHST. Grâce à cette nouvelle technologie passionnante, il suffit de disposer d'un micro-ordinateur et d'un lecteur de disques CD-ROM pour avoir accès à une quantité énorme d'information. Le disqueCCINFO est facile à utiliser et permet une interrogation rapide.

Le volume d'information sur les produits chimiques est tel que le disqueCCINFO est passé de deux à trois séries en 1988-1989. Les séries A1 et A2 renferment l'information chimique et la série B, l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail en général.

Aux termes du Budget des dépenses, le CCHST s'est engagé à augmenter le chiffre des abonnements de 872 en 1987-1988 à un total cumulatif de 1 800 en 1988-1989, ce qui correspond à l'expédition de 6 026 disques. On a surpassé l'objectif : 7 480 disqueCCINFO ont été expédiés pendant l'année. La figure 3 donne une comparaison de la quantité de disqueCCINFO expédiés et du nombre de raccordements à la ligneCCINFO.

Figure 3

disqueCCINFO et ligneCCINFO, total cumulatif par année

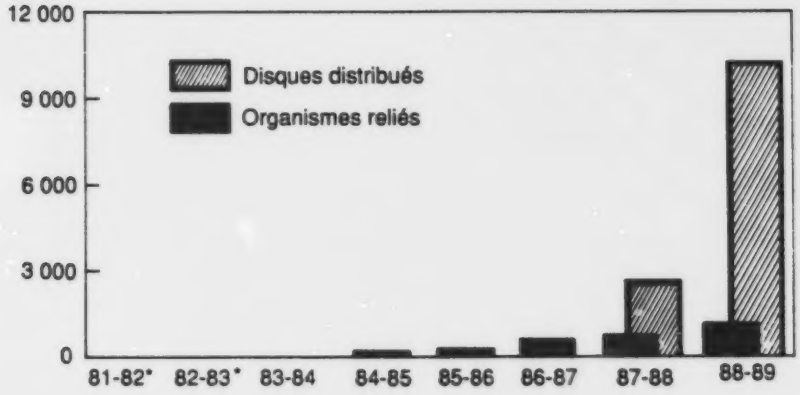

*À la fin de janvier 1984, la restriction du nombre de raccordements en direct a été éliminée par une décision en chambre.

Le disqueCCINFO peut servir un nombre illimité d'abonnés sans grever les ressources du CCHST et, tel qu'indiqué dans le Budget des dépenses, il se prête bien à la récupération des coûts, pourvu que ceux-ci soient assez bas. Le CCHST n'a pas de budget publicitaire. Le disque a été commercialisé par le truchement du bulletin Au Centre. Les intermédiaires ont partagé le coût en faisant eux-mêmes la publicité; certains organismes ont défrayé des démonstrations du disqueCCINFO faites à l'occasion de conférences et de réunions; le disque a été cité comme référence dans des revues canadiennes et internationales; des visiteurs sont venus par groupes petits et grands assister à des démonstrations du disqueCCINFO au CCHST; des distributeurs d'équipement CD-ROM ont inclus le disqueCCINFO dans leurs annonces publicitaires, en ont fait l'exposition à des conférences et l'ont distribué, le tout sans frais.

Comme outil de promotion, le CCHST a produit des disquettes bilingues permettant de simuler une interrogation sur disqueCCINFO au moyen d'un ordinateur de bureau ordinaire. On y trouve une démonstration des capacités du disqueCCINFO, une explication du service disqueCCINFO et une description du CCHST. Ces disquettes sont prêtées aux abonnés éventuels.

À la fin de l'exercice, le disqueCCINFO était acclamé par la presse technique comme un grand succès canadien.

Pour plus de rapidité, d'exactitude et d'assurance de la qualité à meilleur compte, le CCHST s'est chargé du traitement préalable des bases de données, publications et modules vidéotex devant faire partie du disqueCCINFO. À cette fin, un microsystème SUN a été installé.

Le CCHST a amélioré le disqueCCINFO en fonction de la demande et des besoins qui continuent à se manifester. Les abonnés peuvent maintenant faire afficher les INFOGRAMS et les faire imprimer en entier, y compris les graphiques.

Le CCHST a de plus effectué une restructuration du disqueCCINFO conformément à la nouvelle norme internationale ISO 9660 visant les CD-ROM. Les abonnés bénéficient maintenant d'un accès plus rapide aux données et peuvent utiliser un éventail plus complet de matériel et de logiciel.

La ligneCCINFO

La demande pour le système de documentation électronique en direct du CCHST, ligneCCINFO, a surpassé les prévisions. Les perfectionnements apportés à la présentation de l'information -- menus simplifiés, documentation en direct, exemples de techniques d'interrogation utiles -- ont permis de faire face à la demande plus facilement que jamais. La plupart des nouveaux abonnés à la ligneCCINFO ont reçu toute la formation nécessaire en une seule séance. On voit à la figure 4 que le nombre des organismes raccordés a atteint 1 178, dépassant de beaucoup la prévision de 822. La figure 5 montre que les abonnés sont entrés en communication avec la ligneCCINFO 40 749 fois pendant l'année.

Figure 4

Total cumulatif des organismes reliés

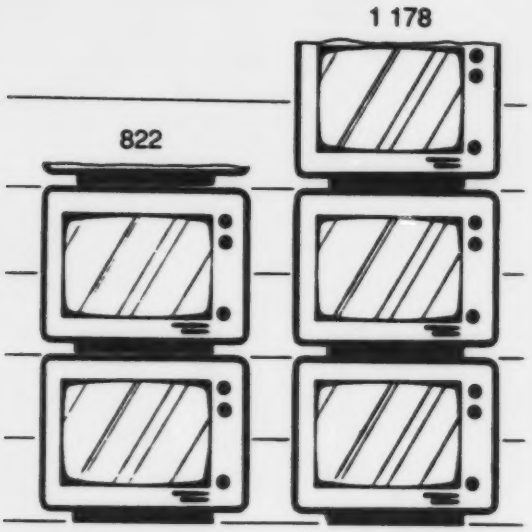

Figure 5

Nombre d'interrogations de la ligneCCINFO

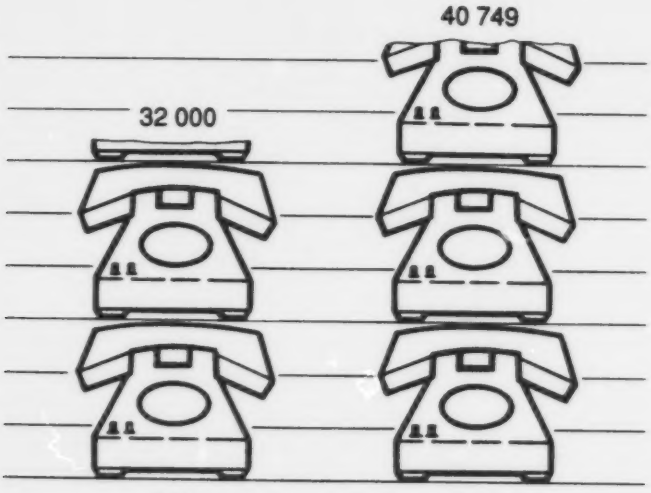

Les bases de données CCINFO : rapport d'évolution des travaux

CCINFO offre aux abonnés des bases de données créées par le CCHST et par un nombre grandissant d'organismes externes. Parmi les bases de données créées par le CCHST, plusieurs ont été rendues possibles grâce aux données fournies par des organismes qui reconnaissent le CCHST comme centre national de documentation électronique en matière d'HST. Comme l'indique la figure 6, 53 792 nouveaux enregistrements ont été ajoutés à CCINFO en 1988-1989. Le chiffre des nouveaux enregistrements a surpassé les 52 060 auxquels on s'était engagé dans le Budget des dépenses, sans tenir compte des mises à jour également importantes qu'on a apportées aux enregistrements existants, notamment ceux des bases de données NOMS DE MARQUE et RESSOURCES.

Figure 6

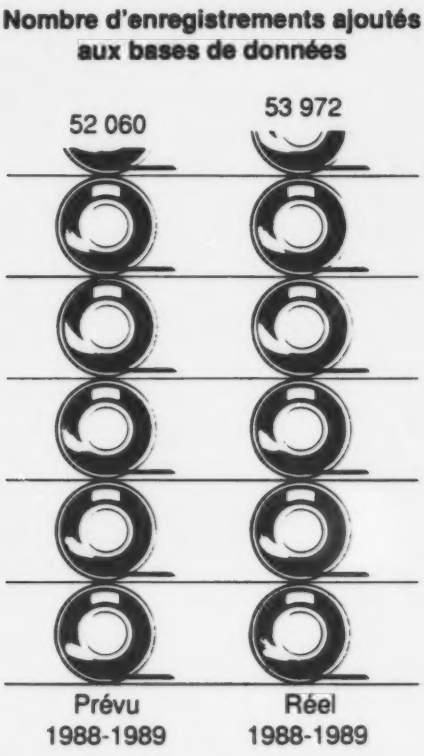

L'importance croissante et la qualité du service se manifestent par le nombre et la variété des organismes qui désirent collaborer avec le CCHST en incorporant leur information à CCINFO. On compte parmi eux les organismes et produits suivants :

Agriculture Canada - SILD (Système d'information sur la lutte dirigée, se composant de six bases de données en anglais et six en français), plus des textes d'étiquettes pour fongicides et agents de fumigation

Travail Canada - Revue de la négociation collective

Santé et Bien-être social Canada - Répertoire national des limites de produits antiparasitaires résiduels dans les aliments

Ministère de l'Environnement de l'Ontario en collaboration avec le ministère des ressources naturelles du Michigan - CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System)

Programme international sur la sécurité des produits chimiques - Critères d'hygiène de l'environnement, guides d'hygiène et de sécurité, cartes internationales sur la sécurité des produits chimiques

Institut national de recherche et de sécurité (France) - INRS-R, base de données sur la recherche internationale; INRS-B, base de données bibliographiques

Organisation de coopération et de développement économique - EXICHEM

Centre national de l'information chimique (France) - CNIC, fiches techniques sur la sécurité des substances

Association canadienne de l'électricité - Manuels

Ryerson Polytechnical Institute - Base de données bibliographiques AIDS SCAN

Environnement Canada - Liste des produits domestiques

On constate à quel point les organismes sont disposés à appuyer ces initiatives par les contributions financières et l'aide qu'ils accordent au développement de leurs produits au sein de CCINFO. Voici quelques exemples :

General Electric Company (É.-U.) - Mise à jour de TDG (base de données sur le transport des marchandises dangereuses)

Ministère de l'Environnement (Ontario) - Installation de CESARS (base de données sur la recherche et le repérage des évaluations de produits chimiques)

Territoires du Nord-Ouest, ministère de la Justice - Mise au point de versions en esclave du Sud et en inuktitut de certains modules vidéotex

Denison Mines Limited - Mise au point d'un module d'information vidéotex sur la radioprotection pour les travailleurs des mines d'uranium

Ontario Hospital Association - Mise au point d'un module d'information vidéotex intitulé <<L'évaluation de la méthode à adopter pour déplacer un client>>

Bases de données CCINFO

Voici un résumé de l'expansion et du développement qu'ont connu les bases de données CCINFO au cours de l'année.

NOMS DE MARQUE/TRADE NAMES

NOMS DE MARQUE est une base de données qui renferme le texte intégral des fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) utilisées par les fournisseurs de produits chimiques à appellation commerciale. Une augmentation importante des exigences réglementaires, dont celles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, a produit une demande accrue pour NM comme système de gestion des FTSS permettant de répondre aux exigences réglementaires et de réduire le fardeau des écritures.

Le nombre des producteurs et fournisseurs de produits chimiques soumettant des fiches techniques sur la sécurité des substances a plus que doublé en passant de 242 à 545. Le nombre de mises à jour apportées à la collection existante a également connu une augmentation substantielle. Pour aider les collaborateurs à soumettre les FTSS sous forme électronique, le CCHST a perfectionné les lignes directrices concernant la transmission des données électroniques ainsi que les systèmes de réception et d'introduction de ces données. Pendant l'exercice, 16 organismes ont fourni 14 095 enregistrements sous forme électronique.

Pour obtenir l'aide et les conseils des fournisseurs et des usagers de produits chimiques dans le développement et la promotion de la base de données NOMS DE MARQUE, on a formé un groupe de travail dont les membres comprennent des représentants de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques et du CCHST. Ce groupe étudie les questions d'actualité influant sur l'efficacité avec laquelle NM peut répondre aux besoins des usagers.

NOMS DE MARQUE/TRADE NAMES
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

45 793

INFOCHIM/CHEMINFO

INFOCHIM/CHEMINFO fournit des renseignements compréhensibles sur tous les aspects de l'hygiène et de la sécurité au travail reliés aux substances chimiques pures ou naturelles et aux mélanges résultant des procédés industriels. Les spécialistes du CCHST préparent les enregistrements à partir de documents accessibles au public.

Au cours de l'exercice, le CCHST a ajouté à chacun de ses enregistrements des nouvelles catégories adaptées aux fins des règlements. Les auteurs et les utilisateurs des FTSS en ont grandement bénéficié, surtout en ce qui a trait à la classification des produits chimiques pour le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Le CCHST a conçu un système de codes et d'expressions normalisés facilitant l'introduction automatique des données ainsi qu'un système de menus pour l'interrogation en direct.

INFOCHIM/CHEMINFO
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

INFOCHIM	153
CHEMINFO	879

RTECS

RTECS est la version informatique du Registry of Toxic Effects of Chemical Substances publié par le NIOSH. Il s'agit d'un recueil de données sur la toxicité relevées par le NIOSH dans la documentation scientifique et fournies au CCHST sans frais. En installant RTECS, le CCHST a remplacé les données codées par des expressions et mots descriptifs qui facilitent l'utilisation de la base de données. De plus, le CCHST s'est servi des codes pour produire une traduction automatique; il suffit d'appuyer sur une touche pour avoir accès à la base de données en français.

Les modifications que le CCHST a apportées à la structure de la base de données au cours de l'exercice 1988-1989 ont produit une amélioration de 100 pour cent du temps de réponse de la base de données RTECS.

RTECS
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

FRANÇAIS	96 749
ANGLAIS	96 749

TRANSPORTATION OF DANGEROUS GOODS (TDG)

Cette base de données produite par la Générale Électrique du Canada a maintenant été donnée au CCHST. TDG fournit de l'information relative à l'emballage et à l'expédition des substances ayant reçu une appellation reconnue à l'échelle internationale pour fins de transport, nom et catégorie du produit, état physique ou concentration, modes de transport et règlements pertinents.

Pendant l'exercice 1988-1989, le CCHST a conclu un accord selon lequel la General Electric des États-Unis défraiera la mise à jour de la base de données TDG.

TDG
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

13 581

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATION SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (RIPA)/REGULATORY INFORMATION ON PESTICIDE PRODUCTS (RIPP)

RIPA est une base de données qui renferme des renseignements prêts à utiliser sur l'identité et la description des produits enregistrés au Canada conformément à la Loi sur les produits antiparasitaires, notamment des produits antiparasitaires agricoles et forestiers, des produits de préservation du bois et des désinfectants. Elle a été produite par Agriculture Canada.

Au cours de l'exercice 1988-1989, la structure de cette base de données a été modifiée plusieurs fois en fonction des mises à jour soumises par Agriculture Canada.

RIPA
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

7 262

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA LUTTE DIRIGÉE (SILD)/PEST MANAGEMENT RESEARCH INFORMATION SYSTEM (PRIS)

Cette banque de données produite par Agriculture Canada comprend six bases de données couvrant plusieurs aspects de la lutte dirigée contre les ravageurs. Au cours de l'exercice, le CCHST a signé avec Agriculture Canada une entente qui lui a permis de monter la banque de données et de se préparer à la rendre disponible au moyen de la ligneCCINFO et du disqueCCINFO.

CESARS

La base de données CESARS (Chemical Evaluation Search and Retrieval System) a été produite conjointement par le ministère des ressources naturelles du Michigan et le ministère de l'Environnement de l'Ontario. Elle renferme des renseignements relatifs aux produits chimiques qui influent sur l'environnement. Au cours de l'exercice, le CCHST a signé un protocole d'entente avec les auteurs et travaillé en collaboration avec eux pour incorporer CESARS à CCINFO. Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a défrayé les coûts. CESARS représente un important pas en avant pour l'incorporation des données sur l'environnement au service électronique du CCHST.

CANADIANA

Le matériel de cette base de données créée par le CCHST provient principalement d'autres organismes canadiens. CANADIANA fournit des références commentées à la documentation publiée au Canada, sur des sujets canadiens ou par des auteurs canadiens, en matière d'hygiène et de sécurité au travail. CANADIANA a été améliorée au cours de l'exercice par l'inclusion de matériel de formation fourni par diverses administrations canadiennes. Cette amélioration a été faite à la demande de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO).

CANADIANA
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

12 296

RÉFÉRENCES ESSENTIELLES/ESSENTIALS

Créée par le CCHST, cette base de données sur l'hygiène et la sécurité au travail renferme des références choisies par les spécialistes du CCHST comme étant nécessaires à quiconque désire comprendre l'actualité des connaissances sur chaque thème.

RÉFÉRENCES ESSENTIELLES/ESSENTIALS
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

RÉFÉRENCES ESSENTIELLES	416
ESSENTIALS	531

RESSOURCES/RESOURCES

La banque de données RESSOURCES comprend les bases de données PERSONNES RESSOURCES, ORGANISMES RESSOURCES et ÉTUDES CANADIENNES. On y trouve des renseignements sur les personnes et organismes canadiens oeuvrant dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail ainsi que sur les études canadiennes consacrées à ce sujet. Elle a été créée par le CCHST à partir de l'information fournie par les personnes et organismes listés.

Au cours de cette année, de nombreux organismes de consultation se sont créés et ceux qui existaient se sont adaptés aux besoins créés par les nouveaux règlements; dans ce contexte, RESSOURCES a été une source d'information vitale.

ligneCCINFO

ORGANISMES RESSOURCES	945
RESOURCE ORGANIZATIONS	945
PERSONNES RESSOURCES	1 367
RESOURCE PEOPLE	1 367
ÉTUDES CANADIENNES	643
CANADIAN STUDIES	643

JURISPRUDENCE/CASE LAW

Créée par le CCHST, la base de données JURISPRUDENCE renferme des résumés de causes entendues et de décisions rendues par diverses administrations canadiennes en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Les données sont fournies par les organismes qui rédigent les rapports, notamment les commissions des relations du travail, les tribunaux dont relèvent l'indemnisation des travailleurs et les droits de la personne, et les maisons d'édition comme la CCH.

JURISPRUDENCE/CASE LAW
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

JURISPRUDENCE	3 548
CASE LAW	3 548

FATALITY REPORTS

La base de données FATALITY REPORTS renferme des renseignements sur les circonstances dans lesquelles des décès reliés au travail sont survenus. Elle a été créée par le CCHST à partir des rapports d'enquête qui lui ont été fournis au sujet d'accidents mortels survenus partout au Canada.

FATALITY REPORTS
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

650

NORMES ET RÉPERTOIRES/STANDARDS AND DIRECTORIES

Cette base de données fournit des répertoires de normes, produits homologués, produits PLUS et divers produits d'information publiés par l'Association canadienne de normalisation, qui les transmet au CCHST.

NORMES ET RÉPERTOIRES/STANDARDS AND DIRECTORIES
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

NORMES ET RÉPERTOIRES	442
STANDARDS AND DIRECTORIES	1 022

ACCIDENTS MINIERS/MINING INCIDENTS

Cette base de données est un répertoire de renseignements inédits sur les accidents miniers relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail créé à la demande de représentants des inspectorats miniers. On y trouve de l'information sur les cas mortels, les accidents ayant entraîné une période d'invalidité, les explosions, les incendies et les accidents relatifs à l'équipement. Les données ont été fournies par divers inspectorats miniers du Canada. La structure de la base de données a été élaborée, mise à l'essai et soumise aux inspectorats pour examen à la fin de l'exercice.

NIVEAUX DE BRUIT/NOISE LEVELS

Créée par le CCHST, cette base de données rend compte des mesures de bruit enregistrées, qu'elles aient été publiées ou non. On y trouve des renseignements sur les situations de travail proprement dites et sur différents genres d'équipements et de postes dans diverses industries.

NIVEAUX DE BRUIT/NOISE LEVELS
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

NIVEAUX DE BRUIT	732
NOISE LEVELS	732

NON-IONIZING RADIATION LEVELS (NIRL)

Le CCHST a créé un prototype de base de données sur les niveaux de rayonnements non ionisants avec spécimens d'enregistrements en anglais et en français. On y tient compte, entre autres, des champs magnétiques statiques, des champs de fréquences extrêmement basses, des radiofréquences, des rayonnements de micro-ondes et des rayonnements infrarouges, visibles et ultraviolets.

CISILO

CISILO est une base de données bibliographiques internationales sur les documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail, créée par le Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail (CIS) à Genève en Suisse. C'est à titre de centre national du CIS au Canada que le CCHST donne accès à cette base de données.

CISILO
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

30 824

NIOSHTIC

NIOSHTIC est une base de données bibliographiques mondiales sur l'hygiène et la sécurité au travail créée par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) aux États-Unis. Elle a été incorporée à CCINFO dans le cadre d'une collaboration CCHST/NIOSH. Au cours de l'exercice, le CCHST a effectué la programmation nécessaire pour incorporer 20 000 mises à jour.

NIOSHTIC
ligneCCINFO
Enregistrements disponibles

156 142

MODULES VIDÉOTEX ET BANDES VIDÉO

À la fin de l'exercice, neuf modules vidéotex étaient disponibles en anglais et en français.

En 1988-1989, le CCHST a inauguré un nouveau service en mettant des modules d'information vidéotex sur bande vidéo avec voix hors-champ dans les deux langues officielles. Quatre bandes vidéo ont été produites, dont une en esclave du Sud et une en inuktitut.

PROJET DE SYSTÈME D'INFORMATION POUR LES CENTRES ANTI-POISONS

L'efficacité de CCINFO a aussi été reconnue à l'échelle internationale. Le CCHST participe, avec le Centre de recherches et de développement international, Ottawa, le Programme international sur la sécurité des produits chimiques, Genève, et le Centre de toxicologie du Québec, à un projet de mise au point d'un module d'information pour les centres anti-poisons du monde entier. Le CCHST a fait une contribution importante au développement du système proprement dit, plus particulièrement par l'apport du disqueCCINFO comme élément de ce système. Dans le cadre de ce projet, des représentants de plus de 30 pays étaient invités à se rendre au CCHST pour la deuxième réunion, à Hamilton, en mai 1989.

SERVICE NM SUR BANDE

Au cours de l'exercice, le CCHST a mis au point une nouvelle façon de répondre aux besoins des utilisateurs de son service électronique. Plusieurs grandes entreprises disposant de nombreux terminaux d'ordinateur ont demandé si la base de données NM pouvait être fournie sur bande pour leur permettre d'y avoir accès au moyen de leur ordinateur central et leur faciliter la mise en pratique des exigences réglementaires. Au cours d'un projet pilote avec la collaboration de l'université McMaster, au nom des universités de l'Ontario, on a établi la faisabilité de ce service et les détails fonctionnels.

Publications

Les publications du CCHST continuent à répondre aux besoins d'information des Canadiens en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Les figures 7a à 7d comparent les chiffres de distribution des publications pour l'exercice 1988-1989 avec les engagements établis au Budget des dépenses.

Les pressions créées par l'évolution de la réglementation ont poussé plusieurs individus, employeurs et syndicats à se documenter en faisant appel aux publications du CCHST. Les deux publications traitant des fiches techniques sur la sécurité des substances se sont avérées particulièrement utiles.

Le bulletin bimensuel du CCHST, intitulé Au Centre, s'adresse à un vaste public canadien qui s'intéresse à l'hygiène et à la sécurité au travail. On y trouve des nouvelles du CCHST et de l'information intéressante sur divers aspects de l'hygiène et de la sécurité au travail au Canada.

Figure 7

Publications distribuées
(a) Publications techniques

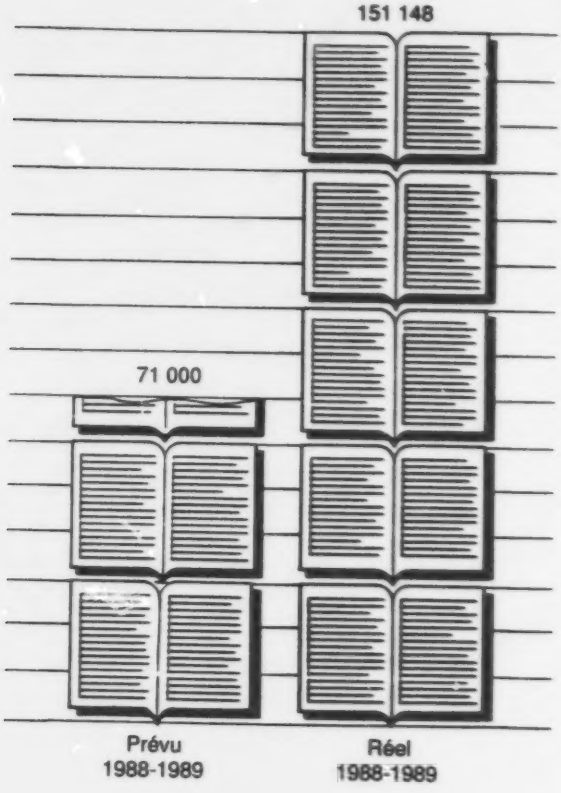

Publications distribuées
(b) Au Centre

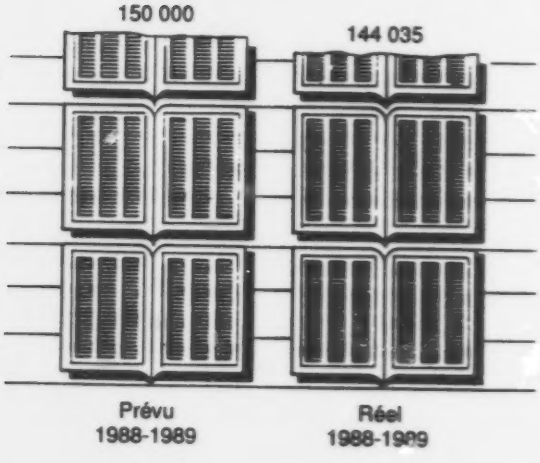

Publications distribuées
(c) Chronique de Ramazzini et autres articles pour le grand public

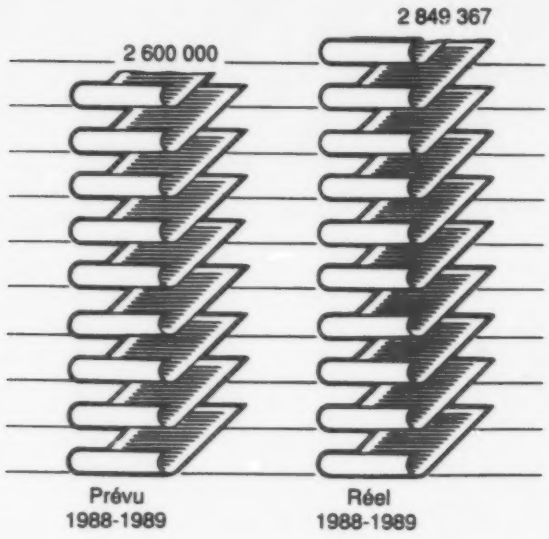

Publications distribuées
(d) INFOGRAMS

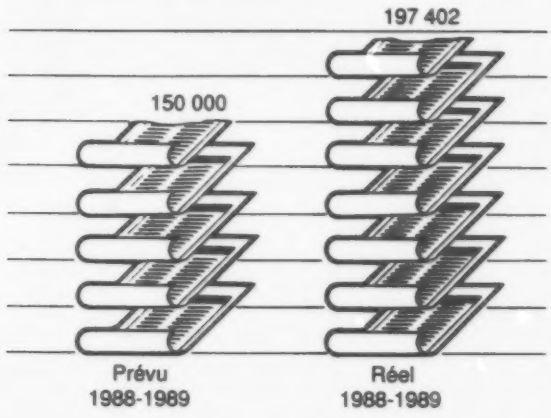

La Chronique de Ramazzini, une rubrique du CCHST présentée sous forme de questions et réponses touchant l'hygiène et la sécurité au travail, continue à connaître le succès. Elle procure au CCHST un contact important avec les individus et les petites entreprises par le truchement des revues, journaux locaux et bulletins d'entreprise qui en assurent la publication.

Les INFOGRAMS sont des documents illustrés d'une seule page qui se prêtent bien aux programmes de formation et à l'affichage au babillard en milieu de travail. Fort de la popularité des Infograms sécurité, le CCHST a inauguré des nouvelles séries d'Infograms portant sur la sécurité des produits chimiques et l'ergonomie.

En 1988-1989, plusieurs organismes ont entrepris la reproduction à plusieurs exemplaires des publications du CCHST. Cette collaboration a rendu l'information créée par le Centre accessible à des milliers de travailleurs et de gestionnaires sans grever le budget du CCHST.

Le progrès continue à faire converger les publications et les services électroniques du CCHST grâce à des expériences réussies, comme l'incorporation des INFOGRAMS au disqueCCINFO.

Service des demandes de renseignements

Le Service des demandes de renseignements a continué à répondre aux questions particulières des travailleurs, des entreprises petites et grandes, des gouvernements, des professionnels, de la presse et autres. La figure 8 montre que la demande a surpassé le chiffre prévu dans le Budget des dépenses. Dans l'ensemble, on a enregistré une augmentation de 46 pour cent des demandes par rapport à 1987-1988. La figure 9 indique une réduction progressive des coûts relatifs au Service des demandes de renseignements.

Figure 8

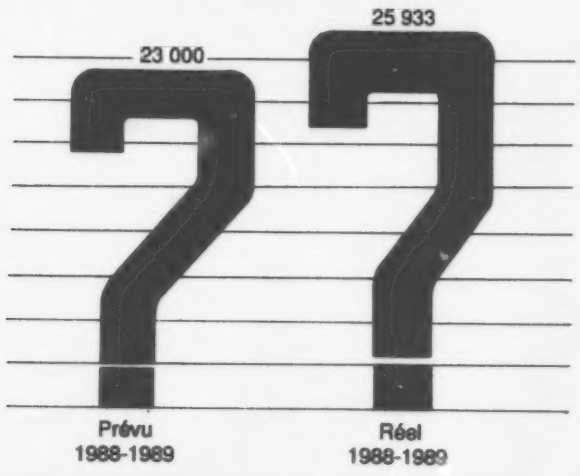

Figure 9

Coût par demande de renseignements, en fonction du nombre de demandes traitées par le Service des demandes de renseignements (95 % du total)

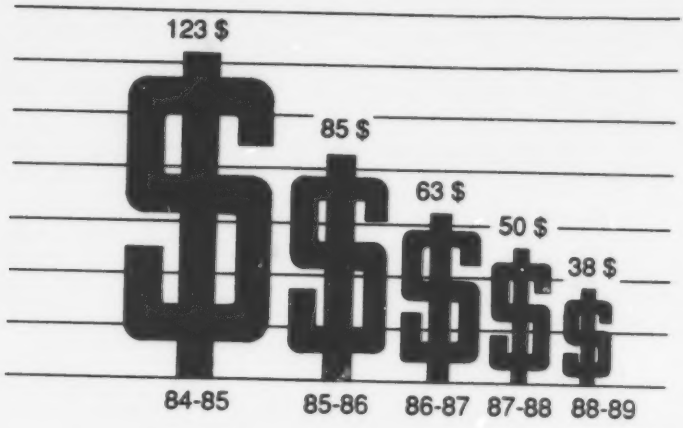

Le Service des demandes de renseignements n'est pas un service axé sur les références documentaires, mais plutôt un programme qui fournit de l'information scientifique et technique de source autorisée visant à résoudre des problèmes particuliers. Tout le matériel produit en réponse aux demandes de renseignements est catalogué et mis en mémoire dans le système informatique pour être réutilisé en réponse à d'autres demandes de renseignements, être incorporé aux bases de données du CCHST et servir à la rédaction de ses publications. C'est en faisant un usage efficace de ces unités réutilisables d'information facile à comprendre et de qualité assurée que le CCHST réussit à faire face à une demande sans cesse croissante. Le Service des demandes de renseignements assure un contact étroit entre le CCHST et les besoins d'information sur l'hygiène et la sécurité qui se manifestent dans les milieux de travail canadiens; il rassemble de l'information essentielle pour l'élaboration des bases de données et des publications.

Le Service des demandes de renseignements appuie les programmes ligneCCINFO et disqueCCINFO ainsi que les publications. À mesure que le stock d'information CCINFO grandit et que le service électronique se répand, un nombre sans cesse croissant de Canadiens bénéficient d'un service instantané sur les lieux de travail, ce qui les rend plus autonomes et allège la tâche d'information pour le Service des demandes de renseignements. Le stock des ressources électroniques réutilisables permet également au Service des demandes de renseignements de répondre avec une efficacité grandissante aux questions que lui adressent les gens qui n'ont pas encore accès à CCINFO.

Les auteurs des demandes de renseignements remplissent des cartes d'évaluation sur l'intégralité, la clarté, l'utilité et la ponctualité des réponses fournies par le Service des demandes de renseignements, ce qui constitue une assurance ultime de la qualité. La figure 10 illustre le taux de satisfaction pour chacun de ces critères. Le taux moyen de satisfaction pour tous les aspects considérés s'élève à 86 pour cent, ce qui dépasse les 80 pour cent prévus dans le Budget des dépenses.

Figure 10

Rendement du Service des demandes de renseignements
(c) Taux moyen de satisfaction

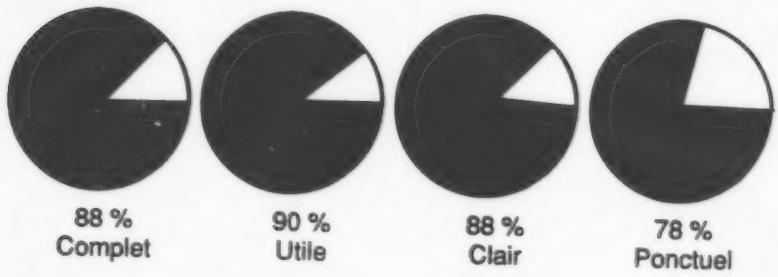

Les remarques suivantes sont au nombre de celles qui ont été formulées :

De la part d'un préposé au personnel (au nom d'un travailleur) :

<<Information exceptionnelle, facile à expliquer à des gens qui ne sont pas techniciens. Excellent.>>

De la part d'un chercheur :

<<Merci d'avoir si rapidement répondu à notre demande d'information. Le matériel a été très utile pour notre analyse des accidents relatifs aux sols glissants en Ontario.>>

De la part du représentant syndical d'un comité d'hygiène et de sécurité :

<<Travail bien fait! Votre service est indispensable.>>

De la part d'un arbitre de griefs de la CAT :

<<Votre information a grandement facilité notre étude d'un cas d'exposition aux fumées nocives pour la Commission des accidents du travail.>>

De la part d'un travailleur :

<<Votre service m'a beaucoup impressionné et je vous en remercie. Les livrets et feuillets ont été plus utiles que je n'aurais cru.>>

De la part d'un agent de sécurité :

<<Justement ce que nous cherchions et utilisé dès la réception. Merci pour un bon service.>>

De la part d'un ingénieur d'usine :

<<Vos réponses englobent toutes les questions et procurent un module d'information cohérent.>>

Le Service des demandes de renseignements est sensible à la relation étroite qui existe entre le délai de réponse et la satisfaction des utilisateurs. Son personnel s'efforce donc de fournir des réponses dans les plus brefs délais possibles. Pour plus de rapidité, les réponses sont données par téléphone lorsque l'urgence des demandes l'exige. La figure 11 illustre les délais dans lesquels les réponses ont été effectuées au cours de l'exercice financier.

Figure 11

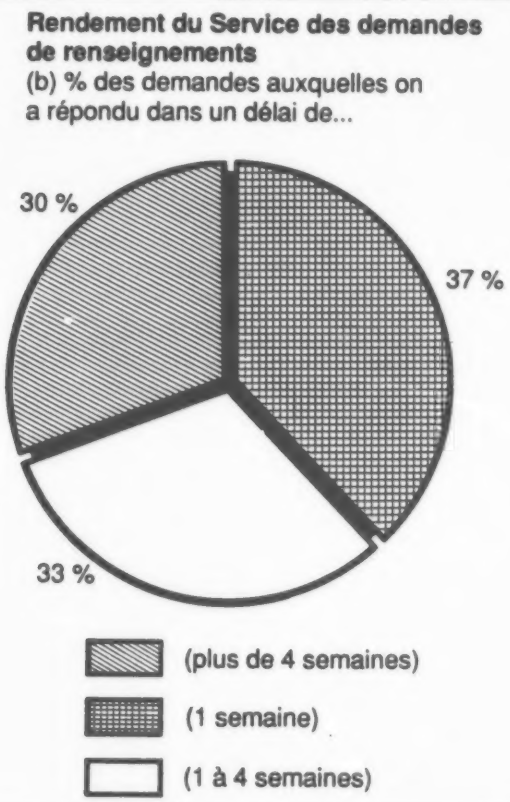

Toutes les catégories d'utilisateurs, travailleurs, employeurs, gouvernements et autres, ont fait une utilisation accrue du Service des demandes de renseignements pendant le dernier exercice, mais c'est chez les employeurs que le nombre des demandes a connu l'augmentation la plus frappante. Si les employeurs se sont adressés au CCHST en plus grand nombre que jamais, c'est en grande partie à cause des responsabilités réglementaires qui leur incombent. La figure 12 illustre les sources de demandes de renseignements par groupe.

Figure 12

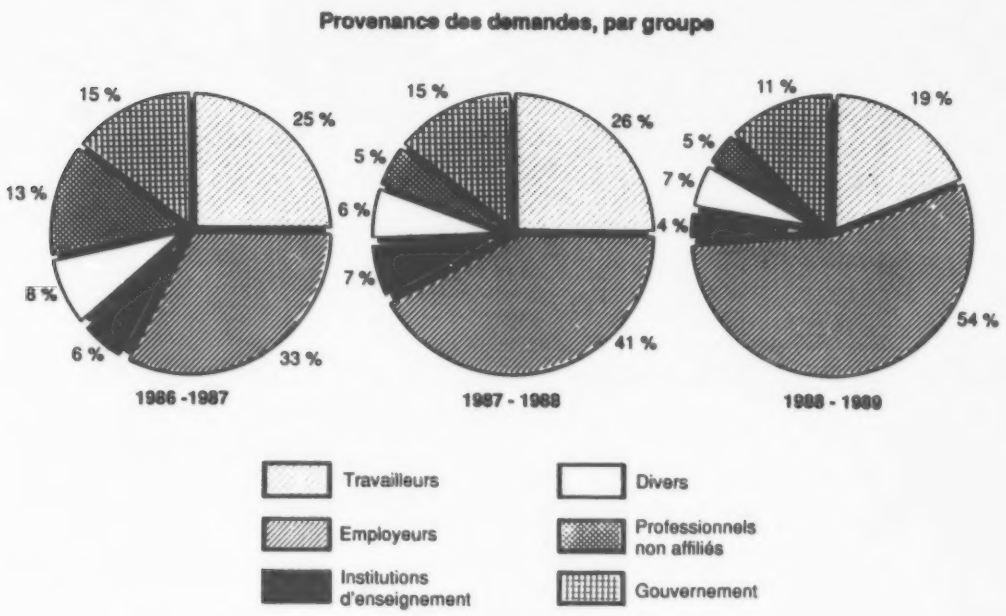

L'effet des nouveaux règlements, dont ceux du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, est rendu évident par la proportion élevée de questions relatives aux produits chimiques, mais le nombre des questions a augmenté substantiellement dans toutes les catégories. La figure 13 indique les catégories par sujet des demandes reçues au cours de l'exercice financier. Grâce à la disponibilité d'un nombre accru de publications et d'enregistrements que renferment les bases de données, le Service des demandes de renseignements a fait face à une augmentation importante de la demande, tout en maintenant le délai de réponse et la satisfaction des usagers.

Figure 13

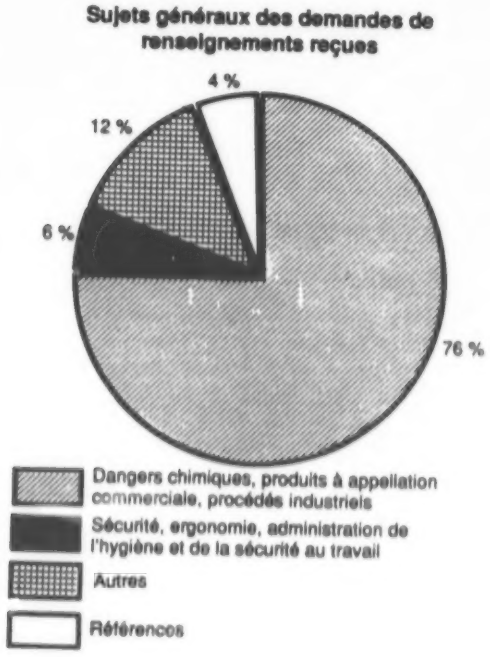

Visiteurs

Le fait que 563 visiteurs soient venus de plusieurs pays en 1988-1989 manifeste un niveau d'intérêt élevé. Ces visiteurs venaient de toutes les parties du Canada et d'Angleterre, d'Australie, des Caraïbes, des États-Unis, de France, d'Inde, de Malaisie, de Suède, de Suisse et d'ailleurs. Ils représentaient les travailleurs, les employeurs, les professionnels de la santé, les conseils de sécurité et de recherche, les maisons d'enseignement, les associations médicales, les gouvernements, les hôpitaux, les organismes internationaux et les étudiants.

Facilitation des ateliers

Au début de l'exercice 1988-1989, le programme des ateliers du CCHST était déjà reconnu et bien accepté. Un objectif de six à huit ateliers était inscrit au Budget des dépenses pour 1988-1989. Les membres du Conseil des gouverneurs avaient exprimé le désir de voir ces discussions entre les parties intéressées aux questions d'hygiène et de sécurité au travail prendre place ailleurs qu'à Hamilton, et s'étendre au reste du Canada.

À sa réunion de février 1988, le Conseil a discuté des statistiques d'hygiène et de sécurité et du rôle du CCHST. Il a conclu que le CCHST pourrait jouer un rôle de facilitation important dans le cadre de discussions et d'ententes pouvant ouvrir la voie du progrès sur cette question difficile. Il a donc autorisé le CCHST à tenir deux ateliers sur les statistiques d'hygiène et de sécurité au travail : le premier pour 12 à 15 représentants haut placés des organismes oeuvrant dans le domaine des statistiques d'hygiène et de sécurité au travail. Ceux-ci étudieraient les programmes actuels et les difficultés qui existent pour fixer les objectifs du deuxième atelier, qui s'adresserait à un public plus large.

En juin 1988, le premier de ces ateliers a eu lieu au CCHST. Il rassemblait 17 participants enthousiastes, dont 15 représentants des organismes chargés de la statistique, un représentant des travailleurs et un représentant des employeurs. En deux journées de travail très fructueux, on a établi les objectifs suivants pour plusieurs ateliers régionaux.

Chaque atelier a pour but d'élargir la compréhension et de générer des recommandations dans l'intention d'améliorer ce qui existe et non pas de s'en défaire.

Ayant pour objectif général d'améliorer l'hygiène et la sécurité sur les lieux de travail canadiens et de favoriser le consensus, le Centre facilitera cinq ateliers régionaux visant à :

a) examiner les besoins des gouvernements, employeurs, travailleurs et autres parties en matière de statistiques sur l'hygiène et la sécurité au travail;

b) identifier les améliorations qui s'imposent relativement aux statistiques d'hygiène et de sécurité au travail; et

c) faire des recommandations spécifiques aux ministres appropriés.

Lorsque ces recommandations ont été présentées à sa réunion d'octobre, le Conseil considérait également une proposition de régionalisation des ateliers. Il a décidé de faire d'une pierre deux coups en adoptant les statistiques d'hygiène et de sécurité comme sujet de ses premiers ateliers régionaux.

On a décidé que des ateliers auraient lieu à Edmonton, Moncton, Hamilton et peut-être Montréal. Les gouverneurs étaient enthousiastes et ont offert leur appui, non seulement pour la planification, mais aussi pour l'établissement de contacts dans leurs régions et la participation aux frais supplémentaires qu'entraînerait la tenue d'ateliers ailleurs qu'à Hamilton. La date de l'atelier d'Edmonton a été fixée pour les 21 et 22 mars. Un comité de planification s'est réuni le 8 janvier pour dresser l'ordre du jour.

Cet atelier a soulevé beaucoup d'enthousiasme. On a reçu 70 participants au lieu des 50 qu'on avait prévus.

Un représentant de l'industrie qui avait participé à l'atelier de planification en juin était membre de l'équipe de discussion à Edmonton. C'est à cette occasion qu'il a lancé le défi cité à la partie III du présent rapport, intitulée <<La facilitation>>.

Les points suivants sont ressortis de cet atelier :

a) besoin d'une source centrale de statistiques mise à la disposition des auteurs eux-mêmes et des utilisateurs;

b) définition uniforme des termes pour permettre le partage de l'information;

c) normalisation des enquêtes et des rapports;

d) participation des travailleurs et des employeurs aux enquêtes après accident; et

e) plein respect de la confidentialité.

Les suggestions pour le prochain atelier comprenaient une séance sur les définitions et la participation d'un plus grand nombre de personnes oeuvrant dans le domaine de la santé. Ces points ont l'un et l'autre été incorporés à l'ordre du jour pour l'atelier de Moncton.

Cet atelier a suscité d'excellentes réactions. On a dit qu'il était <<impressionnant>> et quelqu'un a ajouté que c'était <<sans exception, la meilleure conférence à laquelle [il ait] jamais assisté>>.

Le comité de planification pour l'atelier de Moncton s'est réuni au début de mars et les projets sont en cours.

Le succès des ateliers régionaux peut être attribué en grande partie à l'enthousiasme et à l'appui des gouverneurs du CCHST, particulièrement ceux qui représentent les régions concernées, ainsi que des bureaux régionaux de Travail Canada dans les localités choisies.

Au cours de l'exercice, on a tenu deux ateliers sur le SIMDUT : un sur la classification (mai) et un autre, presque à la veille de l'entrée en vigueur (septembre), intitulé <<Sommes-nous prêts?>>. Dans chaque cas, les inscriptions ont dépassé la capacité. Bien que plusieurs inscriptions aient été refusées à regret, on a pris conscience de la nécessité de remettre à plus tard tout autre atelier sur le SIMDUT, en attendant que l'expérience permette une discussion plus approfondie.

En avril, un atelier intitulé <<Participation des travailleurs à la réduction des risques du milieu de travail>> a donné lieu à des ententes voulant que les travailleurs et les employeurs s'engagent à réduire l'incidence des blessures en milieu de travail.

En octobre, un petit groupe de personnes très attentives a formulé les points d'entente suivants, que certains considéraient remarquables, au cours d'un atelier sur la surdité professionnelle :

a) La perte d'audition reliée au travail est une condition très répandue et probablement sous-estimée à cause de la tare sociale qui s'y rattache.

b) Les mesures d'ingénierie réduisant le bruit à la source sont le meilleur moyen de prévenir la surdité professionnelle. Les mesures d'ingénierie devraient être prises à la suite de consultations entre les travailleurs et les employeurs. Ce n'est qu'en dernier recours qu'on devrait utiliser de l'équipement de protection individuelle.

c) L'audiométrie ne réduit pas l'exposition au bruit et ne prévient pas la surdité professionnelle. On ne devrait y avoir recours que dans le cadre d'un programme plus complet de protection de l'ouïe.

d) Les lois régissant l'exposition au bruit en milieu de travail devraient être réalistes, possibles à exécuter et mises en pratique.

Au début de décembre, un atelier intitulé <<Changement de rôle pour les professionnels de l'hygiène et de la sécurité au travail?>> a permis aux professionnels de s'examiner eux-mêmes : on a remarqué une grande ouverture d'esprit, une acceptation du changement; on s'entendait largement sur le fait que le rôle des professionnels de l'hygiène et de la sécurité évolue, passant d'une opposition santé-maladie pour s'orienter vers la notion de bien-être. On s'est engagé à une collaboration beaucoup plus grande entre les employeurs et les travailleurs ainsi qu'au libre partage de l'information. Les participants se sont penchés sur la difficulté de définir un professionnel de l'hygiène et de la sécurité au travail. L'atelier a recommandé que la formation et l'éducation en matière d'hygiène et de sécurité au travail fasse partie du programme des écoles secondaires et que le CCHST joue le rôle de coordonnateur de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail au Canada.

À la fin de l'année qui fait l'objet de ce rapport, on avait reçu plusieurs demandes d'ateliers. Certains étaient déjà au stade de la planification, alors que d'autres faisaient l'objet de propositions devant être soumises à l'approbation du Bureau exécutif.

Le caractère des ateliers se traduit sans doute le mieux par le sentiment prononcé de satisfaction qui en résulte : pour les participants qui partagent une expérience significative unique en son genre, pour les groupes de planification, pour ceux qui ont été choisis comme animateurs et agents de liaison, pour le personnel dont la tâche est de faciliter tout ce procédé, tout comme pour le Conseil des gouverneurs et son ex-président, qui ont découvert le géant de la <<facilitation>> et l'ont tiré de son sommeil.

Voici une anecdote caractéristique des ateliers du CCHST. Un médecin d'entreprise et un représentant syndical qui avaient participé au même atelier se sont revus à un autre atelier il y a quelques mois. L'un d'eux a dit : <<Je pense que le gouvernement canadien a adopté une attitude beaucoup plus raisonnable que celle du gouvernement américain en ce qui a trait aux tests de toxicomanie. Cette attitude me semble avoir été influencée par les recommandations de notre atelier.>> L'autre lui a répondu : <<Nous ne pourrons jamais le prouver, mais je suis persuadé que c'est bien le cas.>>

VI Rapport du vérificateur général

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au Conseil du Centre canadien d'hygiène
et de sécurité au travail
et au
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1989. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, cet état financier présente fidèlement les résultats de l'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 afférente à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Canada

Raymond Dubois, f.c.a.
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 14 juin 1989

CENTRE CANADIEN D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Etat des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989 $	1988 $
Dépenses		
Exploitation		
Traitements et avantages	5,679,833	5,162,376
Indemnités de cessation d'emploi		1,500
Mobilier, matériel et améliorations locatives	1,049,264	215,486
Information	899,337	683,726
Transport et communications	641,825	532,382
Locaux	361,082	358,873
Services professionnels et spéciaux	335,214	184,191
Services publics, fournitures et approvisionnement	332,264	269,985
Achat de réparation et d'entretien	224,858	177,105
Locations	61,695	61,113
	9,585,372	7,646,737
Administration		
Traitements et avantages	283,098	301,770
Gouverneurs, bureau exécutif et comités	170,257	198,460
Déplacements	18,046	20,405
Services professionnels et spéciaux	2,237	13,512
Services publics, fournitures et approvisionnements	1,221	224
	474,859	534,371
Total des dépenses	10,060,231	8,181,108
Recettes à valoir sur le crédit		
Vente du disqueCCINFO	263,153	80,750
Inscriptions aux ateliers	58,832	60,750
Vente des publications	56,409	16,414
Récupération des frais de déplacement	18,006	8,543
Service technique	7,772	20,800
Vente des bandes vidéo	1,200	
	405,372	187,257
Coût net de l'exploitation (Note 3)	9,654,859	7,993,851

Les notes ci-jointes font partie intégrante du présent état.

Approuvé par:

Harvey Moyer
le Président intérimaire du Conseil

Gordon Atherley
Le Président et administrateur en chef

Kash Manchuk
le Secrétaire-trésorier

CENTRE CANADIEN D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Notes afférentes à l'état des résultats du 31 mars 1989

1. Pouvoirs

Le Centre a été constitué en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur l'administration financière. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit fondamental des Canadiens de travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les dépenses d'exploitation du Centre sont financées par le biais d'une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé selon les conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

A l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est comptabilisée sur une base d'exercice selon les conventions comptables du gouvernement.

b) Comptabilisation des recettes

Une recette est, selon les conventions comptables du gouvernement, comptabilisée sur une base de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses d'exploitation, au cours de l'exercice d'achat.

d) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont inclus dans les dépenses.

e) Régime de pensions de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre contribuent à parts égales au coût du Régime. Les contributions du Centre sont imputées aux dépenses sur une base de caisse.

3. Crédit parlementaire

	1989	1988
	$	$
Travail: Crédit 15	9,427,000	7,665,000
Conseil du Trésor - Crédit 5		19,109
	9,427,000	7,684,109
Somme périmée	82,140	257
Emploi du crédit	9,344,860	7,683,852
Plus : services fournis gratuitement par les ministères	309,999	309,999
Coût net de l'exploitation	9,654,859	7,993,851

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont cependant maintenus par le Centre afin de sauvegarder ces actifs et ceux-ci sont amortis sur leur durée de vie utile de cinq ans, l'amortissement étant calculé selon le mode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 1988	Acquisitions	Aliénations	31 mars 1989
	$	$	$	$
Matériel informatique	2,362,743	977,659	37,141	3,303,261
Mobilier et matériel	993,306	71,605	27,542	1,037,369
Améliorations locatives	632,719			632,719
	3,988,768	1,049,264	64,683	4,973,349

Amortissement cumulé	31 mars 1988	Amortissement	Diminution	31 mars 1989
	$	$	$	$
Matériel informatique	1,580,537	412,747	37,141	1,956,143
Mobilier et matériel	742,572	121,442	23,809	840,205
Améliorations locatives	632,719			632,719
	2,955,828	534,189	60,950	3,429,067

5. Passif

	31 mars 1989	31 mars 1988
	$	$
Créditeurs et frais courus	491,840	386,592
Vacances courues	217,135	173,243
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	75,071	53,087
	784,046	612,922

6. Dons

Conformément à l'article 5(4) de sa Loi, le Centre a reçu des dons pour un montant total de 960 $ au cours de l'exercice. Ce montant est reporté sur les exercices ultérieurs dans un compte spécial du Fonds du revenu consolidé et n'est pas périmé.

7. Evénement subséquent

Au début de 1989, le ministre du Travail a annoncé que le financement du Centre par le gouvernement fédéral serait progressivement réduit pour être éliminé en avril 1991. Le ministre a demandé au président et administrateur en chef, ainsi qu'au Conseil des gouverneurs de produire un plan visant un financement différent pour le CCHST.

8. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs de 1988 ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation adoptée en 1989.